



# **La menace islamique : mythe ou réalité ?**

**Mémoire de géopolitique  
de l'IPETA Patrick LEFORT (DGA)  
dans le cadre du séminaire « L'islam, réalités et perspectives »**

**Directeur de recherche : Dr Mustapha BENCHENANE,  
Professeur de sciences politiques, de relations internationales  
et de questions de défense à l'Université de Saint-Etienne**

**Co-directeur (DESS de Défense) : Dr Jean-François DAGUZAN,  
Maître de recherche à la Fondation pour la Recherche  
Stratégique**

**Avril 2002**

# La menace islamique : mythe ou réalité ?

## SOMMAIRE

### **Première partie : L'islam par sa complexité et ses contradictions peut induire des conduites contrastées**

La complexité de l'islam

L'islamisme, comme réveil de l'islam

Les contradictions de l'islam

### **Deuxième partie : Les pays occidentaux s'efforcent de se concerter et d'adapter leurs politiques de lutte contre le terrorisme islamique**

La nébuleuse terroriste islamique

La sensibilité au risque terroriste

La lutte contre le terrorisme international

### **Troisième partie : La lutte contre le terrorisme islamique instrumentalisée dans le cadre d'une politique de puissance**

La politique de puissance américaine

Arrières pensées dans la lutte anti-terroriste

Les risques d'une nouvelle guerre de religion

## INTRODUCTION

Le 11 septembre 2001, par de véritables actes de guerre émanant de terroristes islamistes frappant de plein fouet une partie du sol américain, le monde a basculé dans une nouvelle conflictualité terroriste sans précédent dans son ampleur et ses conséquences.

Pour paraphraser une expression utilisée par Olivier Roy dans son livre *L'échec de l'islam politique*, mais adaptée à ce nouveau contexte géostratégique, on pourrait presque dire que *notre début de siècle semble être redevenue, au moins pour l'opinion publique occidentale, l'époque de la « menace islamique »*. Une menace aujourd'hui essentiellement terroriste mais qui amène plusieurs questions : A-t-on affaire à un événement ponctuel ou à l'émergence d'un mouvement de fond qui ferait du « terrorisme islamique » une menace majeure et durable pour les années à venir ? Quelles relations entretient ce « nouveau terrorisme » avec la religion ou l'idéologie islamique au nom desquelles il prétend agir ? Tout cela est-il intrinsèquement lié à l'islam comme religion ou bien est-ce contingent, propre à une période donnée ? Enfin, ces actes terroristes s'inscrivent-ils dans une continuité historique de l'islam radical, dont ils traduiraient une dérive paroxystique ou s'agit-il tout au contraire d'un phénomène nouveau tant dans ses méthodes que dans ses motivations ?

Force est de constater que l'agression terroriste qui a frappé les Etats-Unis a aussi constitué un puissant révélateur des forces et des faiblesses des autres Etats, notamment des pays de l'Union européenne. Parce que ceux-ci sont apparus aussi vulnérables que les Etats-Unis au terrorisme, parce qu'ils abritent pour certains d'entre eux une importante communauté musulmane sensible aux troubles du Moyen-Orient, parce qu'ils sont plus proches du Monde méditerranéen, parce qu'ils sont peut-être aussi plus attentifs aux déséquilibres démographiques ou commerciaux entre le Nord et le Sud, les pays de l'Union européenne ont décidé de mettre en place rapidement des politiques préventives et protectrices communes en matière de lutte anti-terroriste. C'est à ce titre que l'Union européenne a accéléré la mise en œuvre d'un véritable espace judiciaire européen commun, impliquant entre autres la création d'un mandat européen d'arrestation et d'extradition, et la reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires et des jugements entre pays membres. L'Union a ainsi démontré pour la première fois sa capacité d'agir collectivement dans une crise internationale, en apportant une réponse globale à la menace terroriste, dirigée contre ses sociétés ouvertes, démocratiques, multiculturelles et tolérantes.

Même si les conséquences politiques et stratégiques de ce « nouveau désordre international » mettront encore du temps à se révéler dans toute leur ampleur, il est manifeste aujourd'hui que l'attitude des Etats-Unis vis à vis de ses adversaires comme de ses alliés devra évoluer, pour mieux prendre en compte la mesure de ces nouvelles menaces à caractère « asymétrique ». Sont-elles de nature à infléchir durablement la volonté hégémonique américaine, rien n'est moins sûr au regard des récents évènements ? A cet égard, n'y aurait-il pas derrière les déclarations résolument alarmistes du Président Bush<sup>1</sup>, l'instrumentalisation à dessein d'une lutte contre le terrorisme islamique, visant en fait à légitimer des actions de guerre beaucoup plus larges<sup>2</sup>, dont la conséquence, sinon l'objectif final serait d'assurer la suprématie et le *leadership* américain sur le reste du monde ?

Dans ce contexte, ce mémoire s'attachera d'abord à définir la complexité et les contradictions de l'islam contemporain. Ensuite, seront abordées les politiques occidentales de lutte contre le terrorisme islamique. Enfin, sera analysée l'instrumentalisation de la lutte anti-terroriste dans le cadre de la politique de puissance américaine.

---

<sup>1</sup> Déclaration du Président des Etats-Unis sur l'état de l'Union: « *US State of the Union Speech 2002* »  
<sup>2</sup> contre la Corée du Nord, l'Iran et l'Irak, identifiés comme « l'axe du Mal »

# **1 L'islam, par sa complexité et ses contradictions peut induire des conduites contrastées**

Souvent on est frappé par l'ignorance et l'hostilité des opinions publiques occidentales à l'égard d'une religion qui les effraie, comme en témoignent la confusion fréquente entre les termes « arabe » et « musulman », voire l'amalgame rapide entre « islam » et « islamisme ». Mais avant de juger et de condamner, il faut connaître et essayer de comprendre.

## **1.1 La complexité de l'islam**

Par le nombre de ses fidèles (plus d'un milliard de musulmans), l'islam est la seconde religion au monde ; implantée dans des régions à forte croissance démographique, elle est en expansion à peu près partout dans le monde, y compris en Europe et aux Etats-Unis.

### **1.1.1 Une religion révélée par Mahomet**

On situe les origines de l'islam dans la première moitié du VII<sup>ème</sup> siècle de notre ère, au moment de la révélation du prophète Mahomet.

Né probablement en 571, à La Mecque, dans la péninsule arabique, Mahomet, caravanier gardien de troupeaux reçoit, dans une série d'extases et de visions mystiques, la parole de Dieu transmise par l'ange Gabriel (« *Récite, au nom de ton Seigneur qui créa...* »). Il commence sa prédication vers l'âge de 40 ans et groupe autour de lui des fidèles, d'ailleurs peu nombreux, mais que les persécutions de ses compatriotes, païens et polythéistes pour la plupart<sup>3</sup>, contraignent, en 622, à fuir vers Médine ; cette « *hégire* » marque le début du calendrier musulman.

A Médine, la vie de Mahomet fut celle d'un chef à la fois politique et religieux, jouissant d'un très grand ascendant sur ses disciples. Sa vie ne fut cependant marquée ni par le martyre ni par l'ascèse, ce qui est exceptionnel pour le fondateur d'une grande religion. Négociateur et temporisateur habile, il sut asseoir sa doctrine sur des fondements assez solides reposant sur une très grande simplicité de vie, le dédain du luxe et des honneurs, ce qui lui valut une grande vénération de la part de ses contemporains.

---

<sup>3</sup> Des juifs et des chrétiens d'obédiences diverses, notamment hérétiques, vivaient alors dans la Péninsule Arabique

Après quelques années de guerre, il devait rentrer triomphalement dans sa ville natale de la Mecque qu'il convertissait. Le nombre de croyants était en augmentation rapide quand il mourut en 632.

### 1.1.2 Une religion qui s'exprime dans le Coran

Le Coran (*la récitation*), le Livre saint musulman, contient le message révélé par Dieu à Mahomet. C'est la manifestation parlée de Dieu. Son contenu est donc sacré, mais aussi la langue qui l'exprime (« *l'arabe est la langue de Dieu* ») : le fait de réciter le Coran est un acte liturgique. Divisé en plusieurs chapitres (*sourates*), eux-mêmes divisés en plusieurs en versets, le Coran est au cœur de la vie et de la pensée du fidèle.

En tant que source de la foi, il est complété par la *Sunna*, recueil des actes et paroles du Prophète et par la Tradition (les dires ou les *hadîth*) ; l'ensemble est censé fournir une solution à tous les problèmes que peut rencontrer un individu ou une société.

L'islam signifie *soumission*, soumission absolue à Dieu ; il s'agit essentiellement de croire et de se soumettre à la volonté de Dieu. La foi et les rites sont très simples. Le Coran énonce des règles précises, dépourvues de toute métaphysique profonde, et notamment les cinq devoirs religieux impératifs (les cinq « *piliers* » de l'islam) :

- la profession de foi (*chahada*) consiste à proclamer l'unicité de Dieu, inséparable du prophétisme de Mahomet : « *J'atteste qu'il n'y a pas de divinité en dehors de Dieu et que Mahomet est l'Envoyé de Dieu* ». Cette formule prononcée devant deux témoins musulmans, suffit à elle seule pour adhérer à l'islam et devenir membre de la communauté musulmane.
- La prière, ensemble de formules révélées à prononcer cinq fois par jour après des ablutions et tourné vers La Mecque, seul ou en groupe. La louange à Dieu tient une grande place dans la prière islamique. Il faut dire que l'existence de Dieu va de soi pour la plupart des musulmans qui en voient la preuve dans l'admirable ordonnancement de la nature. Le vendredi, la prière publique, plus longue, est davantage communautaire (surtout pour les hommes car les femmes ne sont pas obligées de se rendre à la mosquée où, généralement, un espace réduit, situé à l'arrière et dissimulé par un rideau leur est réservé) et s'accompagne d'une prédication faite par l'imam.

- L'aumône légale (*zakat*), sorte d'impôt de bienfaisance, distribuée aux pauvres, aux orphelins et pour la construction des mosquées ; c'est un moyen de purification.
- Le jeûne diurne total pendant le mois lunaire de « ramadan » du mot arabe *ramad* signifiant chaleur intense. C'est durant cette période, en particulier la 27<sup>ème</sup> nuit, celle du *Destin*, que le Coran aurait été révélé à Mahomet (Coran 2, 184). L'observation de ce rite est, sauf exceptions précises, obligatoire à partir de l'âge de la puberté. Du lever au coucher du soleil, pendant trente jours, le jeûne est total : abstention de nourriture, de boisson, de tabac, de relations sexuelles. Les interdits cessent durant la nuit, notamment au dîner de rupture du jeûne (*iftar*), repas festif qui réunit famille, voisins et amis. La dimension personnelle du jeûne s'accompagne ainsi d'une dimension communautaire à laquelle il est difficile d'échapper dans les sociétés à majorité islamique. C'est pourquoi le *ramadan* est le rite le plus observé chez les musulmans, pratiquants ou pas.
- Enfin, le Coran demande à tous les musulmans, hommes et femmes, d'effectuer au moins une fois dans leur vie, le pèlerinage à La Mecque, lieu saint au demeurant interdit (*haram*) aux non-musulmans. Le rassemblement de centaines de milliers de musulmans de toutes provenances autour de la Kaaba leur permet de prendre conscience de l'universalité de leur religion et d'éprouver l'extraordinaire solidarité qui unit ses membres autour de la certitude coranique « *qu'ils forment la meilleure communauté (Oumma) suscitée pour les hommes* » (Coran 3, 110).

Certains voient également dans la *guerre sainte (djidhad)* le sixième pilier de l'islam ; elle peut s'interpréter soit comme un combat intérieur contre le mal soit comme une croisade contre les infidèles pour étendre le règne de l'islam sur terre. Ce concept signifiant *effort vers un but déterminé* autorise tous les moyens, y compris le recours à la violence, celle-ci se trouvant légitimée et sacralisée dans le Coran.

Il y a d'autres prescriptions dans la foi musulmane, qui ne font cependant pas partie du dogme (ainsi l'interdiction de consommer la viande de porc, le sang des animaux, le

vin et l'alcool ou de s'adonner aux jeux de hasard), mais constituent des obligations aussi rigoureuses.

Mais plus encore qu'une religion révélée par Mahomet, l'islam est un mode de vie et une conception de l'organisation sociale.

### **1.1.3 Un mode de vie et une conception de l'organisation sociale**

Contrairement à l'Évangile, le Coran mêle intimement le spirituel et le temporel, le sacré et le profane. Aussi l'islam débouche-t-il sur un véritable type humain, le musulman : homme totalement soumis à la volonté de Dieu, patient sinon fataliste (croyance à la prédestination, *mektoub* : c'est écrit) pour lequel la notion du temps est secondaire, intransigeant sur les droits du croyant (les infidèles ne sont pas égaux, mais il faut leur réserver, notamment aux juifs et aux chrétiens, un statut particulier : la *dhimma*), tolérant quand il est pris individuellement (mais la foule musulmane se laisse volontiers porter au fanatisme), dont la morale quotidienne se confond avec la morale religieuse.

L'islam ne règle pas seulement les relations de l'homme avec Dieu ; il régit aussi celles avec les autres hommes ; le Coran régleme le mariage, le divorce, précise la liste des crimes et de leurs peines ainsi que les droits de succession. C'est une religion totale, pour ses adversaires, un totalitarisme ne laissant aucune place à la liberté individuelle. En tout cas, le musulman ne conçoit pas de séparation entre sa religion, autrement dit sa vie « spirituelle » et sa vie « laïque ». « *Dans l'islam, écrit ainsi Bernard Lewis, la religion n'est pas, comme dans le christianisme, un secteur ou une province de la vie, réglementant certains domaines, tandis que d'autres échappent à son emprise ; la religion islamique intéresse la vie toute entière – exerçant une juridiction non point limitée mais globale* »<sup>4</sup>.

Mais l'islam, est également la source de toute l'organisation sociale et politique. Toute la société musulmane est d'essence religieuse et la notion occidentale de laïcité lui est étrangère. La loi religieuse (la *Charia*) s'applique à la vie économique et sociale ; d'ailleurs les écoles coraniques ont longtemps été la seule structure d'enseignement. Ainsi certaines attitudes, face à l'égalité sociale, la famille ou le commerce, sont directement imprégnées du Coran. L'islam est égalitariste : tous les croyants sont égaux, mais seulement devant Dieu, pas véritablement entre eux. Le droit de propriété est affirmé, de même que le pouvoir du chef de famille. La sujétion de la femme musulmane (considérée comme inférieure, mais qu'il faut

---

<sup>4</sup> in Bernard Lewis, *Le retour de l'Islam*, p 447

protéger) a été imposée personnellement par Mahomet. Le prêt à intérêt (*l'usure*) est mal considéré, obligeant ainsi les banques islamiques à contourner cet interdit en redistribuant, comme au Soudan, leurs confortables dividendes aux actionnaires, pour la plupart des personnes ou des associations proches des Frères Musulmans.

En fait, dans la société de type musulmane, l'idée d'une séparation de la religion et de l'Etat est dénuée de sens, le pouvoir politique et le pouvoir religieux ne faisant qu'un. C'est pourquoi les islamistes n'ont de cesse de vouloir restaurer la théocratie islamique, qui bien plus qu'un lointain souvenir du passé fait sens dans l'inconscient collectif et identitaire arabo-musulman.

## **1.2 L'islamisme, comme réveil de l'islam**

Parler du « réveil de l'islam » peut sembler inexact eu égard à l'augmentation sans cesse croissante du nombre de ses fidèles et des territoires où il est aujourd'hui présent grâce à la migration et à un prosélytisme très actif. Mais, jusqu'à ces derniers temps, c'est son aspect politique surtout qui était absent de la scène des affaires publiques. Aussi, les mouvements islamiques soulignent-ils le désir croissant d'un grand nombre de musulmans de s'affirmer sur le plan de l'action sociale et politique.

### **1.2.1 Les concepts islamiques**

On qualifie « d'islamistes » - mais le terme est contesté par les principaux concernés - les mouvements qui font de l'islam le point central de leur action politique. La tendance islamiste, chez les musulmans, désigne en général les groupes et mouvements qui, dans plusieurs pays, cherchent à établir, ouvertement ou clandestinement, un gouvernement ou un État islamique. Cet objectif se justifie par le fait qu'un gouvernement islamique appliquerait vraisemblablement certaines, sinon la plupart, des lois et règles de l'islam (*la charia*) qui ont trait, entre autres, à l'habillement, aux relations entre les sexes, à l'interdiction de l'alcool et des jeux d'argent, aux châtiments propres à des crimes précis et aux restrictions imposées aux opérations bancaires et aux prêts à intérêt. Les citoyens d'un tel État islamique pourraient alors vivre en plein accord avec les exigences de leur foi ; il leur serait plus facile de s'épanouir spirituellement et il y aurait moins d'obstacles à leur salut. Les musulmans concernés auraient en outre davantage voix au chapitre dans leurs propres affaires et pourraient plus facilement protéger leurs intérêts dans leurs relations avec les étrangers.

Les « islamistes » font une large place, d'une part, à la nécessité d'un renouveau spirituel individuel par la réaffirmation des prescriptions morales et éthiques de leur foi et, d'autre part, à la nécessité de revitaliser la communauté en général, la collectivité musulmane dans son contexte physique et politique. Au siècle dernier, d'éminents penseurs et activistes islamistes ont attaché de l'importance à l'axe interne et spirituel du réveil, alors que d'autres préconisaient la prise de mesures ou de lignes de conduite précises pour améliorer la condition sociale et politique des musulmans en général.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, un des activistes les plus francs a été *Jamal al-Din al-Afghani*, un penseur et orateur qui a prêché le panislamisme et l'anti-impérialisme, principalement dans les territoires musulmans sunnites d'Inde, d'Égypte et de Turquie, comme les moyens les plus efficaces de modifier la situation des musulmans du Moyen-Orient à son époque. D'autres représentants du mouvement et du message islamistes qui ont eu du succès préconisaient la réforme des dimensions internes et externes de la vie des musulmans.

Si les adeptes de l'islam sont exhortés à s'intéresser à leur relation avec *Allah* ainsi qu'à leurs relations les uns avec les autres et avec les étrangers, les islamistes soutiennent que les musulmans négligent en général le deuxième volet de leurs responsabilités de croyants, notamment dans le domaine de la politique et de leurs relations avec les non-musulmans. Le prototype de gouvernement islamique est le système mis en place dans l'Arabie du 7<sup>ème</sup> siècle par le prophète Mahomet, avant sa mort en 632 après Jésus-Christ, et peut-être certaines des structures qui sont venues ensuite, dont il est habituellement question sous le terme de « *califat* ».

Depuis l'abolition, en 1924, du califat ottoman, dernier des gouvernements islamiques multinationaux, la majorité des musulmans du Moyen-Orient sont gouvernés soit par des chefs tribaux, féodaux ou monarchiques traditionnels, soit par des élites modernisées et, au moins en partie, laïcisées. Selon les islamistes, ces élites et la majorité de ces chefs sont plus attentifs aux intérêts des forces et des pouvoirs extérieurs, pour la plupart non musulmans, et pas assez sensibilisés aux besoins réels de leurs sujets musulmans. Ils doivent donc être remplacés par des représentants qui connaissent mieux le mode de gouvernement islamique et qui sont davantage susceptibles de permettre à la population majoritaire de vivre en conformité plus étroite avec les règles de l'islam.

### **1.2.2 Les objectifs de l'islamisme**

Au Moyen-Orient, la plupart des groupes islamistes poursuivent un objectif commun, à savoir la création d'une société vraiment islamique dans laquelle ils pourront vivre sous un régime guidé par les règles de leur foi, telles que les codifie la loi islamique. Pour les extrémistes, la première condition de la réalisation de cet objectif est le renversement par la force des élites actuellement au pouvoir au Moyen-Orient, dont des régimes aussi différents que les monarchies du Maroc, de l'Arabie Saoudite, de l'Émirat du Koweït et des Émirats arabes unis, et les régimes laïcs de l'Algérie, de l'Égypte et de la Tunisie. Pour les islamistes d'Israël et des Territoires occupés, c'est la destruction de l'État israélien. Les idéologies importées tels que le communisme, le socialisme, le libéralisme et le nationalisme sont, et pas tout à fait sans raison, soit considérées comme des échecs là où elles ont été mises à l'essai, soit jugées indésirables là où elles ne l'ont pas été, parce qu'elles préconisent des politiques non islamiques ou semblent autrement incompatibles avec les normes islamiques.

Le mouvement islamiste a pour objectif à plus long terme la constitution d'un bloc d'États dont les gouvernements appliqueront la loi et les pratiques de l'islam. Il espère qu'un tel bloc pourrait, seul ou en s'alliant avec d'autres nations du tiers-monde, changer les règles du système international, surtout dans le domaine commercial, et modifier ainsi l'équilibre actuel des puissances économiques et politiques dans l'ensemble du monde. C'est pourquoi sa vision du monde est menaçante pour l'Occident, selon certains. Les islamistes croient que l'islam peut créer, ou contribuer à créer, un ordre politique équitable à l'échelle tant internationale que nationale. Pour eux, comme pour la plupart des régimes du tiers-monde, les règles et règlements actuels ont été établis par les grandes puissances pour protéger leurs propres intérêts et perpétuer leur prédominance politique et économique.

Deux courants dominant, très schématiquement, le mouvement islamique, le fondamentalisme conservateur et l'islamisme révolutionnaire.

### **1.2.3 Le fondamentalisme**

Le fondamentalisme est l'affirmation, dans un environnement qui a radicalement changé, de la nécessité d'un retour aux Écritures comme seule base d'une indispensable rénovation. Contrairement au traditionalisme, il essaie de prendre en compte les changements dans la société et d'y répondre, mais comme le souligne Olivier Roy, il vise surtout à « *obtenir des individus le retour à la pratique de l'islam dans la vie quotidienne (prières, jeûne, consommation exclusive de nourriture hallal, port du voile par les femmes,...), tout en*

*s'accompagnant d'une socialisation par le bas : espaces de rencontre, clubs, prêts de livres, cours pour les enfants, mais aussi coopératives, mise sur pied de transports en commun alternatifs (non mixtes), etc. ». Son expression politique s'incarne notamment dans les diverses mouvances des *Frères Musulmans*. Les fonds saoudiens ou pakistanais, ceux des émirats du Golfe - notamment de l'Arabie Saoudite et du Koweït - permettent de constituer de vastes réseaux d'entraide (écoles, dispensaires, associations caritatives) sans laquelle leur influence serait mince.*

#### **1.2.4 L'islamisme révolutionnaire**

Le second courant, « *l'islamisme révolutionnaire* », ne se différencie pas du précédent sur la nécessité de revenir à l'islam originel, mais sur la question du pouvoir politique. Alors que les premiers s'accommodent souvent des pouvoirs en place, les seconds aspirent à les renverser, y compris par la violence. La plupart de ses adeptes se réfèrent à la doctrine de *Sayyed Qotb*, un des dirigeants historiques des Frères Musulmans égyptiens, même s'ils l'interprètent dans un sens qui ne fut pas forcément celui de son inventeur : il faut mener une lutte à mort contre les pouvoirs établis en terre musulmane qui sont, en réalité, des pouvoirs impies. Ces mouvements ont bénéficié d'une attention particulière en Occident après la victoire de la révolution islamique en Iran. Beaucoup de ses militants ont fait leurs armes en Afghanistan, souvent entraînés par des instructeurs de la CIA. Pourtant, leur bilan est limité et leur audience réduite : plus de vingt ans après la victoire de *l'ayatollah Khomeyni* en Iran, ils n'ont su conquérir le pouvoir dans aucun autre État. La guerre civile algérienne et la violence en Égypte ont, de plus, effrayé des fractions importantes de la population - minorités, bourgeoisie occidentalisée ou non, etc. -, et, paradoxalement, favorisé le statu quo et le maintien de pouvoirs dictatoriaux.

#### **1.2.5 Les causes profondes de l'intégrisme islamique**

L'intégrisme islamique apparaît en réaction au mirage économique et moderniste des années 50 et 60. C'est en effet favorisé par le désarroi idéologique, le choc en retour des tentatives de modernisation du monde musulman, le désir, devant l'échec tant de l'occidentalisation à outrance que des expériences socialisantes, de revenir à la « *pureté de l'islam* ». Ebranlées par le choc du modernisme et du rationalisme occidental, les structures sociales et mentales traditionnelles du monde musulman, ont cependant été assez puissantes pour réagir.

C'est que les masses musulmanes, qui ne profitaient guère du progrès lié à la modernisation, étaient choquées des atteintes portées, au nom de cette modernisation, à la stricte orthodoxie coranique. Mais si la foi islamique est toujours demeurée intense, on a vu qu'elle s'accommode mal de l'idée de laïcité. Il n'est donc pas étonnant que la volonté de ne pas renier les valeurs propres de l'islam pour s'adapter aux exigences du monde moderne ait débouché sur un regain d'intérêt pour la religion épurée, sur la volonté de refaire du Coran la norme de toute organisation temporelle et sur la volonté aussi de couper les ponts avec les deux civilisations (modèles successifs de consommation), de l'Occident et du monde socialiste. Pas étonnant non plus que cette réaction islamique ait été la plus vive dans des pays ou des régions (Turquie, Iran, Egypte, Maghreb) où l'option de la modernisation de l'économie et de la laïcisation de la société était allée le plus loin, entraînant mainmise étrangère, aliénation culturelle, urbanisation...L'islam est apparu comme le moyen de se recréer une identité.

Ainsi l'intégrisme islamique a-t-il des racines autant politiques que religieuses. Né de l'échec du nationalisme arabe après 1967 comme des difficultés économiques et sociales du monde musulman en général, il a servi de support à l'expression de tous les mécontentements et toutes les aspirations du Tiers Monde. Devant les mutations (industrialisations, urbanisation, moyens de communication...), la religion est devenue un refuge et les islamistes ont pu mobiliser les déshérités aussi bien que les intellectuels derrière un quadruple mouvement de rejet :

- rejet de l'athéisme proclamé des régimes marxistes et du matérialisme des sociétés occidentales qui, après l'exploitation économique, essaient d'imposer leurs valeurs culturelles (culture « *Mc World* »);
- rejet de la laïcité : « l'islam est un tout, une foi, un culte, un mode de vie... la laïcité est absurde et haïssable » ; l'islamisme revendique donc le pouvoir politique ;
- rejet de la modernité et de l'Occident qui la symbolise et dont la corruption est contraire aux principes de l'islam ;
- rejet de la démocratie : il ne peut y avoir de souveraineté du peuple puisqu'elle n'appartient qu'à Dieu. Les thèmes de combat préférés des mouvements

intégristes sont le Code de la famille (statut de la femme) et la modernisation des mœurs.

A l'arrogance culturelle des milieux occidentaux, que dénonce Bernard Lewis, lorsqu'il écrit que « ... nous autres, gens de l'Occident libéral, sommes le modèle du progrès et des lumières, la norme par laquelle les autres doivent être jugés. Etre comme nous, c'est être bons, ne pas l'être c'est être mauvais ; devenir plus semblable à nous, c'est s'améliorer, devenir moins semblable c'est se détériorer. »<sup>5</sup>, les intégristes islamiques opposent leur propre différence et leur supériorité morale et religieuse sur le monde occidental, jugé matérialiste et décadent. Ainsi la Révolution islamique iranienne apparaît comme un retour aux idéaux islamiques par opposition aux déviations de l'Occident, en rétablissant la primauté de la religion dans la société, comme base ultime de l'identité et comme source première de l'autorité.

### **1.3 Les contradictions de l'islam**

#### **1.3.1 La violence dans le Coran**

« L'islam en tant que tel n'est pas une religion modérée : il suffit de lire le Coran, truffé de menaces et d'imprécations en tout genre pour s'en convaincre ! »<sup>6</sup>, assurent Ibn Warraq et Guy Hennebelle. Alors, qu'est-ce qui dans le Coran peut inciter à la violence ? Pour les non-musulmans qui voient le Coran de l'extérieur, il semble un texte composite comportant de nombreuses propositions sans grande cohérence. On y trouve des préceptes de miséricorde en même temps que des appels à ne pas tolérer l'infidélité et à lutter activement contre ceux qui ont donné des « associés » à Dieu (c'est à dire les chrétiens) ou qui ont refusé d'accepter le message de Mahomet (c'est à dire les juifs).

Aussi, Jacques Rollet, maître de conférences à l'université de Rouen et théologien catholique a pu écrire sur l'islam : « Depuis Mahomet, l'islam est conquête. Mahomet lui-même a été un combattant militaire, un conquérant ; Jésus n'a jamais combattu les armes à la main. La différence est donc fondamentale. Dès sa genèse, au VIIe siècle, et sur très peu de temps, deux ou trois siècles, l'islam connaît une expansion foudroyante. Ces succès militaires vont confirmer aux musulmans médiévaux que leur religion est dans la vérité. Le djihad va transporter pour longtemps - phénomène amplifié par les croisades - l'idée que l'islam ne

---

<sup>5</sup> in Bernard Lewis, *Le retour de l'islam*, p 486

<sup>6</sup> in *Pour un Vatican II de l'Islam !*, Le Figaro, 1<sup>er</sup> octobre 2001

*peut pas être l'islam s'il ne réussit pas militairement. Rien ne doit donc s'opposer à l'expansion de l'islam. C'est le cœur même du Coran. Dans ce cadre, on comprend assez bien comment l'islamisme est possible* »<sup>7</sup>. C'est un fait que l'islam s'est étendu à la suite de victoires militaires, élargissant son domaine sur l'Arabie, puis sur l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, en procédant parfois à des massacres. Les musulmans ont appliqué cette règle envers les païens qui refusaient le message fondamental de l'islam, c'est à dire l'unicité d'Allah.

A mesure que l'islam s'est étendu, il a rencontré des populations chrétiennes et juives. Il a grossi en boule de neige par des conversions massives qui se sont produites dans les milieux chrétiens ou juifs plus ou moins dissidents. Quand les musulmans sont arrivés aux portes de Jérusalem (638 av. J.C.), Saint Sophrone a négocié avec eux un statut encore en vigueur. Les *Gens du Livre* garderaient leurs vies et leurs biens et seraient soumis à des discriminations particulières : c'est le statut de *dhimmi* accordé aux chrétiens, aux juifs, aux zoroastriens et aux sabéens. Ce statut n'a jamais été accordé en droit aux bouddhistes et aux hindouistes, ce qui explique l'ampleur des massacres quand l'Inde est tombée sous la domination musulmane.

Il y a aussi « *ce fameux commandement du jihâd ou djihad, qui désigne proprement tout effort, et notamment l'effort pour se perfectionner et se purifier, moralement et religieusement. Mais, dont Maxime Rodinson affirme que, dans l'Histoire et dans la doctrine générale, la traduction habituelle de « guerre sainte » est justifiée quoi qu'en disent les apologistes de l'islam* ».<sup>8</sup> Pour ne citer que quelques unes des sourates relatives au *djihad* : « *la guerre vous est prescrite, même si elle ne vous plaît pas* » (Coran 2, 218) ; « *Combattez pour la cause de Dieu ceux qui vous combattent, (...) Tuez les donc partout où vous les trouverez et chassez-les d'où ils vous ont chassé* » (Coran 2, 190-191) ; « *Tuez les idolâtres partout où vous les trouverez, faites-les prisonniers, assiégez-les et combattez-les avec toutes sortes de pièges* » (Coran 9, 5).

Pour atteindre ce but, les musulmans savent être patients. Souvent applaudie dans le Coran, la patience est d'ailleurs l'une de leurs vertus les plus édifiantes, notamment dans l'épreuve personnelle. A la fin, les musulmans en sont persuadés, l'islam triomphera, comme Dieu lui-même l'a annoncé : « *C'est lui (Dieu) qui a envoyé son Prophète avec la Direction et*

---

<sup>7</sup> suivant un entretien au *Point*, Paris, 21 septembre 2001

<sup>8</sup> Maxime RODINSON, *L'Islam : politique et croyance*, p 221

*la Religion vraie pour la faire prévaloir sur toute autre religion, en dépit des polythéistes »* (Coran 9, 33).

On peut s'interroger sur les chances que l'islam qui, dans sa « *radicalité* »<sup>9</sup>, a du mal à admettre toute idée de diversité religieuse (et donc, sociale et politique, étant donné sa nature globalisante), puisse s'accommoder un jour du droit à la différence, comme le souhaitent des intellectuels musulmans œuvrant pour « *l'aggiornamento* » de leur religion.

### **1.3.2 Entre islam modéré et islam intégriste**

On l'a vu l'islam est la religion de plus d'un milliard de croyants et qui date d'une quinzaine de siècles. Bien que fondamentalement unitaire (la notion de *Oumma* est fortement ancrée dans la conscience collective musulmane), il ne peut être considéré comme un bloc immuable. Dans les débuts de sa conquête, l'islam est apparu comme une religion modérée, pas seulement en soi, mais par rapport aux autres religions comme le christianisme. Quand il s'est répandu en Egypte et en Syrie, beaucoup de chrétiens mécontents du joug de Byzance, l'ont salué comme une libération. Cela signifiait la fin de certaines persécutions religieuses et une diminution d'impôt. Ensuite, quand sont arrivées les taxes sur les *dhimmis* de l'Etat musulman, il était aisé de s'y soustraire en se convertissant. Sous les Abbassides ou sous les Ottomans, l'islam a pu montrer le libéralisme propre aux grands empires. L'Empire ottoman était ainsi régi par le système du *Milet* : Grecs, Arméniens, Juifs étaient *dhimmis*, mais restaient libres de s'organiser à leur façon. Ils avaient leur propre justice, pouvaient très bien faire carrière dans l'administration, mais Voltaire exprimait ainsi la tolérance musulmane dans sa version ottomane : « *Le premier qui fait du tumulte est empalé, les autres se tiennent tranquilles* ».

Certes, l'islam du passé n'est pas l'islam d'aujourd'hui, et l'islam en Indonésie ou en Afrique noire n'a pas les mêmes traits qu'en Arabie Saoudite dont le territoire est tout entier considéré comme une mosquée sainte. On ne peut pas dire pour autant qu'il y ait plusieurs islams, mais un continuum du même islam, qui devient *fanatisme*, *fondamentalisme* ou *intégrisme*. En un mot, même si les moyens sont différents, le but est le même : la diffusion de l'islam dans le monde ou, plus exactement, la soumission du monde à l'islam. C'est pourquoi, dans la perspective islamique qui divise le monde en deux parties, le *Dar al Salam* (le *territoire de paix*, c'est à dire islamisé<sup>10</sup>) et le *Dar al Harb* (le *territoire de guerre*,

---

<sup>9</sup> en référence à l'ouvrage de Bruno ETIENNE, *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987

<sup>10</sup> suivant l'expression *Dar al Islam*

c'est à dire à islamiser), l'Occident reste un objet de conquête. La déclaration du Président Nasser commémorant en 1962 la victoire des armées musulmanes contre celles de Louis IX (Saint Louis) à Mansourah (1250) dans l'Égypte du Sud est assez édifiante : « *Le Croissant jeta la Croix dans la boue. Seule une incursion musulmane pourra nous redonner la gloire d'antan. Nous ne pourrons reconquérir cette gloire que quand les Chevaliers d'Allah auront piétiné Saint Pierre de Rome et Notre Dame de Paris.* »<sup>11</sup>

### 1.3.3 Le djihad, pratique indissociable de l'islam

L'islam est un universalisme, sa propagation est un devoir pour la communauté musulmane. Il s'agit d'élargir toujours plus, jusqu'à la dimension du monde, la superficie des terres où seront reconnus « *les droits de Dieu et les droits des hommes* » prescrits par le Coran. Un appel (*da'wa*) doit être adressé aux États qui ignorent l'islam ou le repoussent. S'ils se refusent à entendre cet appel, on peut alors (on doit, selon la plupart des auteurs) les attaquer les armes à la main. Ce n'est cependant pas le « crois ou meurs ». Les lois du djihad suivirent au cours des siècles les lois générales de la guerre. Il est même dit et redit que les non-combattants, femmes, enfants et moines, du moins s'ils ne prêchent pas la lutte, doivent être respectés. Les peuples vaincus, s'ils sont des croyants monothéistes « qui obéissent à un prophète », chrétiens, juifs, sabéens, mazdéens, peuvent ou se convertir à l'islam ou garder leur foi et leur organisation religieuse communautaire, à la seule condition de payer tribut. Ils deviennent en ce cas les *hôtes protégés* (*dhimmi*) de la communauté musulmane. Les non-croyants, eux, devraient ou se convertir ou être réduits en esclavage. Principe qui fut loin d'être partout et toujours appliqué.

L'obligation du *djihad* est une obligation religieuse qui ne cesse jamais. Mais il faut et il suffit qu'elle soit maintenue en un seul point des frontières musulmanes. Ce n'est donc pas une *obligation personnelle* (*fard al-'ayn*), mais une obligation communautaire (ou « *de suffisance* », *fard al-kifaya*). Elle se transforme en « *obligation personnelle* » quand l'islam est attaqué et qu'est proclamée une mobilisation générale. Le *djihad*, comme toute guerre, serait de soi un *mal* (*féçed*). Mais, ayant pour fin de combattre un mal plus grand, l'impiété, la non-reconnaissance *des droits de Dieu et des droits des hommes*, il devient un bien.

Quiconque entre en djihad doit le faire dans un esprit de total sacrifice de soi-même; la participation au combat est dès lors un acte de *dévotion pure* (*ikhlas*). « *Le djihad*

---

<sup>11</sup> in *Nouvelles de Chrétienté*, 13 septembre 1962

*est le monachisme de l'islam* », dit un *hadith*. Les combattants du djihad morts les armes à la main sont par excellence les *témoins* (*chouhada*). Ils sont assurés du salut éternel et entrent *sans retard* au paradis. «*Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués sur le chemin de Dieu sont morts; ils sont vivants*» (Coran, III, 149). Toute guerre, même à l'égard de non-musulmans, n'est pas djihad; il y faut le motif directement religieux. Mais tout combattant d'une guerre juste est en un sens «*témoin*», et sera par participation *chahid*.

De nos jours, divers interprètes musulmans ont avancé que la lutte armée n'était que l'une des modalités du djihad. Il est même souhaitable, précisent-ils, qu'elle soit remplacée par l'apostolat et la propagande missionnaire, qui, elle, est indispensable. «*L'effort sur le chemin de Dieu* » reste obligation religieuse, mais peut et doit s'exercer aujourd'hui pacifiquement, par la persuasion, ainsi qu'y invitent plusieurs versets du Coran : «*Par la sagesse et la bonne exhortation appelle au sentier de ton Seigneur et dispute avec eux ce qu'il y a de plus beau* » (Coran, 16-125) . Si toutefois un pays étranger ferme ses frontières aux apôtres de l'islam, le devoir de la lutte armée peut resurgir.

De nombreux auteurs spirituels, sunnites et chiites, insistant sur le sens même du mot, enseignent que le premier «*effort* » est la lutte à exercer contre soi-même et ses passions, et contre tout mal moral au sein de la communauté. C'est là «*le grand djihad* » (*al-djihad al-kabir* ), la lutte armée contre les ennemis de l'extérieur n'étant que «*le petit djihad* » (*al-djihad al-saghir* ). Ces jugements de musulmans tolérants sont vivement contestés dans les milieux islamistes radicaux. Un raidissement doctrinal est apparu d'abord, en 1979, dans l'univers chiite, en Iran, avec l'instauration de la révolution islamique à l'initiative de l'ayatollah Khomeyni, puis dans le monde sunnite, avec l'établissement de la dictature islamiste au Soudan en 1989. Mais c'est sans doute en Algérie que le djihad a pris sa forme la plus aiguë dans les années 1990 : le Front Islamique de Salut (F.I.S.), dissous par le pouvoir établi, puis le Groupe Islamique Armé (G.I.A.) s'en prenant aussi bien à des personnes d'origine européenne demeurées en terre d'islam qu'à des musulmans qu'ils jugent trop influencés par la culture occidentale.

#### **1.3.4 Le terrorisme, dérive de l'islam radical**

De plus en plus dans l'opinion publique occidentale s'exerce une identification entre pratique terroriste et idéologie islamiste et ce, malgré les exhortations des dirigeants appelant à distinguer l'islam du terrorisme. Le terrorisme est une méthode de lutte, lutte des peuples pauvres et opprimés contre l'hégémonie des peuples riches, parmi lesquels les

peuples musulmans forment des composantes importantes, qui peut avoir des manifestations et des causes diverses. Les terroristes justifient leurs actions en recourant à des idéologies de toute espèce, même contraires à ce type d'actions. Un aspect essentiel de l'idéologie des terroristes consiste à assimiler leur lutte à une guerre et, comme on sait dans toute guerre, il y a des actes de terreur pour obtenir un succès. Les terroristes en concluent à la justification du meurtre de prétendus coupables et d'innocents.

De ce point de vue, il est indéniable, que certains textes sacrés du Coran peuvent être facilement interprétés dans un sens belliqueux du fait qu'ils ont surgi dans un contexte de guerre. Les terroristes islamistes peuvent donc les invoquer pour justifier leurs actions violentes et terribles, assimilées à une « *guerre sainte* » (*le djihad*). Même si de nombreux musulmans interprètent les mêmes textes dans une tonalité plus ou moins pacifique, les situations et les besoins partisans influencent ces interprétations dans un sens ou l'autre.

Mais au final, les pratiques terroristes se retournent contre les intérêts de leurs auteurs ou des causes qu'ils sont sensés défendre, en soulevant contre eux l'unanimité des peuples visés, et même au delà comme ce fut le cas lors des attentats suicides du 11 septembre aux Etats-Unis. Il est ainsi révélateur que les plus hautes autorités de l'islam, sunnites et chiites confondus, aient dénoncé sans réserves ces actes terroristes, en condamnant le massacre d'innocents tout autant que le suicide des kamikazes, comme étant contraires à la lettre et à l'esprit du Coran.

Cependant, Oussama Ben Laden n'aurait jamais eu les forces dont il a disposé si des milliers de musulmans n'étaient pas convaincus de la volonté des américains d'humilier l'islam en encourageant Israël à opprimer les Palestiniens. De là découlent des réactions mitigées et ambiguës à plus d'un titre. D'un côté, il y a la condamnation d'un acte ayant causé la mort de milliers de personnes innocentes. De l'autre, il y a la fierté que les musulmans soient capables de se défendre. Cela explique les « grands écarts » auxquels sont tenus certains gouvernements musulmans, pris en tenaille par le mécontentement de la rue et les pressions américaines qui exercent le chantage de l'aide financière, nécessaire pour combler des déficits budgétaires déstabilisants. L'antiaméricanisme des masses musulmanes met ainsi en difficulté les positions modérées de leurs dirigeants, dont le seul souci est de durer avec l'appui encombrant mais néanmoins indispensable des pays occidentaux.

Il est symptomatique que cette position contradictoire présentant simultanément l'islam comme religion de paix et Oussama Ben Laden comme le héros guerrier et vengeur soit si largement répandue dans les opinions musulmanes, au-delà des courants islamistes qui proclament que les attentats du 11 septembre sont une sanction divine et un avertissement à tous les ennemis de l'islam. Cette contradiction apparente exprime en fait le désir des musulmans d'être considérés comme pacifiques et en même temps capables de déchaîner une violence dissuasive. Il y a simultanément le rejet du terrorisme aveugle de Ben Laden et l'affirmation que l'islam produira des Ben Laden s'il est opprimé.

## **2 Les pays occidentaux s'efforcent de se concerter et d'adapter leurs politiques de lutte contre le terrorisme islamique**

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis d'Amérique, les démocraties occidentales sont apparues extrêmement fragiles et vulnérables face aux menaces terroristes. La lutte contre le terrorisme, notamment d'origine islamique, est devenue une priorité dans leurs actions de sécurité et de défense, justifiant la prise de mesures sécuritaires radicales tant au niveau national, qu'aux niveaux européen et international. Plusieurs décisions importantes ainsi ont été prises : dans le domaine de la coopération policière et judiciaire, avec l'instauration d'un mandat d'arrêt européen et de procédures d'extradition communes, mais aussi dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des activités criminelles, avec le gel immédiat de tous les fonds et avoirs des terroristes et de leurs commanditaires.

### **2.1 La nébuleuse terroriste islamique**

Même s'il faut se garder d'identifier islam, islamisme et terrorisme, il n'est en revanche pas possible d'écarter tout lien entre l'islamisme radical et l'organisation politique et sociale prescrite par le Coran et reconnue comme modèle par de nombreux pays du monde musulman.

#### **2.1.1 La dérive de l'islamisme politique**

Si l'on essaie de comprendre le phénomène de l'islamisme radical, au nom duquel les actes de terrorisme de masse du 11 septembre 2001 ont été commis, deux dates importantes paraissent expliquer, selon Antoine Basbous<sup>12</sup>, le passage de l'islam politique à l'islamisme radical:

- 1979, qui voit successivement la victoire des intégristes en Iran, la prise de la Grande Mosquée de La Mecque - lieu saint sunnite - par un groupe de rebelles (de Jouhaïmane Al-Outaïli)<sup>13</sup> et l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. L'islamisme prend la forme d'un mouvement politique, victorieux en Iran et mis en échec par les Saoudiens. L'invasion de l'Afghanistan lui permet de devenir également une force de combat, qui sera bientôt alimentée par tous les agitateurs politiques du monde arabo-musulman, dont les Etats

---

<sup>12</sup> cf BASBOUS Antoine, *L'islamisme, une révolution avortée ?*, Ed. Hachettes Littératures, 2000

<sup>13</sup> la Mosquée sera ensuite libérée grâce à l'intervention du GIGN français

n'auront de cesse de se débarrasser en les envoyant combattre l'envahisseur soviétique en Afghanistan. Ces combattants du djihad seront armés et soutenus par le Pakistan, lui-même massivement épaulé par les Etats-Unis et l'Arabie saoudite. On retrouve une alliance ancienne entre l'Amérique et les islamistes<sup>14</sup> que Washington avait considérée comme la meilleure parade contre le marxisme athée et l'avancée du communisme dans le monde musulman.

- 1990 ensuite, avec la guerre du Golfe et l'appel solennel du roi Fahd aux Américains, le 8 août 1990, pour qu'ils viennent protéger les Lieux saints. Or, selon les intégristes musulmans la présence de juifs et de chrétiens est inacceptable sur la terre sainte d'Arabie. Les oulémas wahhabites iront même plus loin en affirmant qu'un musulman ne peut devenir l'ami d'un juif ou d'un chrétien sous peine d'être maudit. L'internationale islamique d'Afghanistan, qui assiste alors victorieuse au départ des troupes soviétiques, se tourne vers un autre ennemi : les Etats-Unis. Les islamistes radicaux considèrent en effet comme une trahison de la part du régime saoudien la présence américaine en terre sainte. En 1994, l'arrivée au pouvoir des Talibans en Afghanistan, soutenue par le Pakistan, fournit une base arrière idéale à l'organisation *Al Qaida* (« la base » de données), créée en 1988 par Oussama Ben Laden à partir des listes de combattants du djihad contre l'Union soviétique et dont Gilles Kepel, a pu dire « *qu'il incarne la dérive terroriste la plus achevée et la plus médiatique – du courant « salafiste-jihadiste » issu de l'Afghanistan des années 1980* »<sup>15</sup>.

### 2.1.2 L'émergence du terrorisme transnational

Le *nouveau terrorisme* naît dans les camps d'entraînement d'Afghanistan. Il est financé par la fortune de Ben Laden, qui se fixe comme objectif de chasser les Etats-Unis des lieux saints et profère, dans ses fatwas successives, autant de déclarations de guerre contre la superpuissance américaine. Au cours des années 1990, la création échappe à ses maîtres : pakistanais, saoudiens, américains. La propagande terroriste se nourrit du ressentiment que provoque l'oubli, par les Etats-Unis, des promesses qu'ils avaient faites, lors de la guerre du Golfe, à un monde arabe malade du conflit israélo-palestinien. Le sentiment anti-américain se

---

<sup>14</sup> cf l'ouvrage d'Alexandre DEL VALLE, *Islamisme et Etats-Unis. Une alliance contre l'Europe*, pp 286-311

<sup>15</sup> in KEPEL Gilles, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, p 467

renforce aussi des conséquences dramatiques de l'embargo en Irak conduisant à la mort de dizaines de milliers de civils, et notamment des plus faibles. C'est donc également dans les cendres de la guerre froide et des illusions du nouvel ordre mondial que le terrorisme islamique du XXI<sup>ème</sup> siècle est né.

Il s'agit là d'une forme nouvelle de terrorisme, de grande ampleur. Ce terrorisme est nouveau dans ses motivations, dans la mesure où il refuse la notion même d'Etat, donc de frontière ou de souveraineté, et qu'il n'a pas de visée politique. Il n'a de compte à rendre qu'au Dieu (*Allah*) au nom duquel il prétend combattre.

Aucun dialogue, aucune négociation, aucun compromis ne sont donc possibles : dans l'esprit de personnes qui nient toute légitimité à des autorités étatiques, la seule loi ne pouvant être que d'émanation divine, la possibilité même d'un dialogue n'a pas de sens. Ce terrorisme utilise la société médiatique de manière tout à fait nouvelle : en l'absence de tout message politique, c'est le pouvoir de l'image qui doit répandre la terreur. Le but est de frapper des cibles symboliques (le *World Trade Center*, le *Pentagone*), qui parlent d'elles-mêmes, le recours à des kamikazes étant d'ailleurs en soi symbolique puisqu'il signifie que la guerre menée par les terroristes vise la destruction mais en aucun la négociation.

En plus des images de déchaînement de violence du 11 septembre, ce qui frappe c'est la rigueur très scientifique et professionnelle des terroristes mise en œuvre dans cette action concertée de destruction collective. Ceci suppose pour le moins un haut degré de planification et d'organisation, une connexion des réseaux et une logistique importante.

La nouveauté du terrorisme d'Al Qaida tient aussi aux hommes qui fournissent ses rangs. Il ne s'agit pas des désespérés de Gaza. Le terroriste d'Al Qaida appartient à des milieux plutôt aisés, fréquente les universités et possède une capacité parfaite à s'intégrer dans la société où il vit. Il se peut même qu'il n'ait jamais vécu en dehors du monde occidental.

Ce terrorisme est enfin nouveau dans sa logistique et son organisation. Il n'existe ni tête, ni hiérarchie, mais seulement un lien lâche, réactivé de temps à autre, avec un « donneur d'ordres ». Le « *franchisé* »<sup>16</sup> terroriste est autarcique : il dispose d'une très large

---

<sup>16</sup> selon l'expression de J.P. Daguzan, de la Fondation pour la Recherche Stratégique

marge de manœuvre pour décider d'attaquer les cibles qui ont pu lui être fixées plus d'un an auparavant.

Et aucun moyen n'est rejeté a priori, conventionnel ou non. En instrumentalisant les moyens de transport aérien à des fins meurtrières et en acceptant de mourir pour parvenir à leur objectif, les terroristes ont ouvert la voie à un terrorisme de masse (on dénombre à ce jour entre 3000 et 4000 victimes), que d'aucuns qualifient « d'*hyperterrorisme* »<sup>17</sup>. Désormais la menace est devenue diffuse, compte tenu de l'extrême diversité des cibles potentielles dans les sociétés occidentales : moyens de transport collectif, centres industriels et financiers ... A cet égard, Ben Laden n'a jamais caché son souhait d'utiliser, dès qu'il en aurait la possibilité, des moyens nucléaires, radiologiques, bactériologiques ou chimiques (NRBC) : « *Ce n'est pas un crime de tenter de se procurer des armes nucléaires. C'est même un devoir et ce serait un péché pour tout musulman que d'y renoncer, car nos ennemis en ont. Disposons-nous de tels moyens, sommes-nous capables de nous en servir ? C'est notre affaire.* »<sup>18</sup> Fort heureusement, en ce qui concerne le risque NRBC s'il est probable que les terroristes islamistes ont essayé de se procurer des composants d'armes de destruction massive, il est tout aussi probable qu'ils n'en maîtrisent pas complètement l'emploi.

## **2.2 La sensibilité au risque terroriste**

Le 11 septembre a confirmé la fin du mythe américain de l'invulnérabilité. Même si contrairement aux Américains, les Européens n'ont jamais été vraiment sensibles au thème de l'invulnérabilité de leurs sociétés, la sensibilité au danger terroriste n'est pas pour autant uniforme en Europe et pour certains pays membres il s'agit d'une véritable prise de conscience tardive.

### **2.2.1 Les vulnérabilités du système international**

Le système international se trouve en proie à des vulnérabilités nouvelles, liées aux interdépendances techniques, économiques et politiques qui favorisent une dissémination de plus en plus rapide des crises (financières, économiques) et peuvent déstabiliser ou menacer la sécurité intérieure des Etats. On peut désormais parler d'une *internationalisation* des facteurs de risque : l'atteinte à l'intégrité économique ou financière d'un partenaire majeur peut avoir des répercussions importantes sur les économies nationales d'autres pays

---

<sup>17</sup> F. Heisbourg, *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre*, Odile Jacob

<sup>18</sup> Déclaration de Ben Laden, en décembre 1998

(fonctionnement des réseaux de distribution et de transport, fluctuations boursières) ; les risques de dissémination ou de pollution d'origine nucléaire ou chimique peuvent affecter l'environnement des pays voisins (cf. l'accident nucléaire de *Tchernobyl*) etc.

D'un point de vue plus général, il ressort des attentats du 11 septembre que des personnes malveillantes peuvent exploiter les vulnérabilités de sociétés de plus en plus ouvertes, où les transports jouent un rôle essentiel. On ne saurait exclure à présent que les réseaux de transport en commun urbains (métros, tramway, bus), les voies ferrées, les grands axes routiers (autoroutes, tunnels, ponts) soient l'objet d'actes terroristes. Le détournement de leur finalité des moyens d'échange et de communication des sociétés modernes, transformant ainsi des avions de transport civils en véritables « bombes volantes », rend la prévention de tels dangers extrêmement difficile. Enfin, il ne faut pas non plus sous-estimer la menace d'actes terroristes sur les systèmes informatiques ou *cyberterrorisme*. L'importance de ce type de technologie dans la gestion des entreprises et des services de l'état mais aussi dans les systèmes de sécurité des transports (surveillance et gestion des trafics aérien et ferroviaire, rames de métro, etc.) constitue une vulnérabilité susceptible d'être exploitée à des fins criminelles. L'interconnexion de bon nombre de réseaux, via Internet, offre aussi de réelles possibilités de pénétration et de diffusion rapide de virus informatiques.

A cela s'ajoutent les phénomènes d'exclusion et d'inégalités sociales qui alimentent le ressentiment des exclus des « fruits du progrès » et peuvent susciter, ici ou là, des mouvements de contestations importants (anti-mondialistes, extrémistes, fondamentalistes) ou alimenter des foyers de tensions difficiles à contrôler (violence des banlieues, zones de non-droit). Enfin, le soutien américain envers Israël dans le conflit du Proche-Orient ont pu exacerber des sentiments de révolte voire de haine à l'égard des Etats-Unis.

Ces vulnérabilités sont autant de risques pour les sociétés occidentales. A cet égard, les attentats commis sur le sol américain, s'ils constituent un précédent indéniable dans leur ampleur et leur mode opératoire, sont plus qu'une illustration des menaces asymétriques, c'est-à-dire non étatiques, auxquelles les pays peuvent se trouver désormais confrontés. Ces attentats peuvent inciter des groupes ou des organisations criminelles à un certain mimétisme, même si l'organisation Al Qaida sortira vraisemblablement très affaiblie de l'intervention américaine en Afghanistan.

Autrement dit, étant donné que le terrorisme islamique a changé d'échelle, rien ne semble plus devoir être exclu a priori dans la prévention des menaces.

### **2.2.2 La fragilité des démocraties**

Le terrorisme islamiste n'est pas en soi un phénomène nouveau. En revanche, ses méthodes et son ampleur ont profondément évolué comme l'ont montré les attentats du 11 septembre perpétrés par le réseau d'Al Qaida. Or, il ne semble pas que les sociétés démocratiques, épargnés par la guerre depuis plus de cinquante ans, aient été préparées à vivre en permanence avec une menace aussi violente et implacable.

Les attentats du 11 septembre, en confirmant la fin du mythe américain de l'invulnérabilité, ont également révélé la faillite de leurs services de renseignement face à la menace terroriste, qui n'était ni imprévisible ni imprévue, comme le signalaient différents rapports américains, comme le montre l'extrait suivant: « *une attaque directe contre les citoyens américains sur leur propre territoire est plus que probable dans les 25 prochaines années* »<sup>19</sup>, mais aussi la décision du gouvernement américain, en février 1999, d'affecter 10 milliards de dollars par an aux investigations sur le « *terrorisme du XXIème siècle* », déclaré comme étant « *hautement probable* ». Mais s'il est vrai qu'on pouvait concevoir qu'un attentat d'ampleur frapperait le sol américain, qui aurait pu penser qu'un avion de ligne serait un jour utilisé comme arme de destruction massive. Nul doute que l'éclatement, le cloisonnement et la rivalité des agences et services américains de renseignement et de sécurité ont joué contre une prise de conscience réelle du risque terroriste et surtout contre une prise de décision efficace. Enfin, les Etats-Unis, superpuissance technologique, obnubilés par leur programme de *Missile Defense*, semblent avoir accordé une priorité exagérée au renseignement électronique (*ELINT*, *SIGINT*) au détriment du renseignement humain (*HUMINT*), seul à même d'infiltrer les réseaux terroristes et de nouer des contacts avec leurs pays d'accueil.

Une des conséquences des attentats récents est la nécessité de réorganiser la mondialisation car, suivant l'expression de Dominique Moïsi de l'IFRI, « *celle-ci joue dans les deux sens, en ouvrant les frontières aux biens comme au mal* »<sup>20</sup>. On sait maintenant comment les exécutants des attentats du 11 septembre, très intégrés dans la société américaine, ont pu jouer de l'extrême permissivité des traditions américaines en matière de

---

<sup>19</sup> Rapport Hart-Rudman de septembre 1999, sur la « sécurité nationale au XXIème siècle »

<sup>20</sup> Les Echos, 13 septembre 2001

liberté publiques : pas de cartes d'identité, droit de détenir des armes, droit d'association pratiquement illimité, etc. Toujours au nom de la liberté, les Etats-Unis freinaient, encore récemment, la lutte contre le blanchiment d'argent et les paradis fiscaux et s'opposaient à toutes restrictions sur l'Internet. Désormais, les Etats-Unis et l'ensemble des démocraties vont devoir trouver un nouvel équilibre entre les exigences de la liberté et celles de la sécurité.

L'Europe, qui reste l'une des cibles potentielles de réseaux terroristes relevant de la filière islamiste, n'échappe pas non plus à ses contradictions. Les enquêtes des services de police ont ainsi montré que celle-ci représente une « *terre d'accueil* » pour beaucoup d'islamistes radicaux, réprimés dans leurs pays d'origine. Ceux-ci ont su exploiter à merveille les facilités de séjour et la liberté de circulation au sein de l'espace européen (accords de Schengen), tout en en profitant des faiblesses dans le domaine de la coopération policière et judiciaire. En accordant en plus du droit d'asile, une liberté d'expression totale aux réfugiés islamistes, le Royaume-Uni, est devenu peu à peu une base logistique et idéologique de nombreux mouvements islamistes, pratiquant parfois un prosélytisme radicalement anti-occidental, au point que certains comme Antoine Basbous, ont pu qualifier Londres de « *Kaboul, de l'Europe* ». Enfin, nombreux sont les islamistes présents à Londres qui font l'objet de demandes d'extradition de la part de gouvernements étrangers et qui exploitent les nombreuses ressources de la procédure judiciaire britannique.

Seule une réflexion en profondeur sur la méthode et l'organisation de la défense des sociétés démocratiques, de leurs modes de transport ainsi que de leurs centres industriels et financiers peut permettre de juger si les moyens de prévention et de lutte contre le terrorisme international restent efficaces ou au contraire nécessitent d'être adaptés. En effet, les attentats terroristes du 11 septembre ont démontré que leurs auteurs possédaient désormais la capacité de désorganiser, ne serait-ce que de façon temporaire, les mécanismes institutionnels de prise de décision et l'économie de grands états, aussi puissants fussent-ils. Par ailleurs, l'ampleur et la durée de la menace terroriste qui vient de s'exprimer n'ont plus rien à voir avec le phénomène tel qu'il s'était manifesté jusqu'au début des années 1990, dans la mesure où l'attaque directe d'une centrale nucléaire par un avion ou un missile ou la pollution volontaire par des agents biologiques de réserves en eau potable font partie de scénarios envisageables.

## **2.3 La lutte contre le terrorisme international**

Les attentats qui ont meurtri les Etats-Unis ont montré qu'il convenait à la fois de renforcer les moyens de lutte contre le terrorisme international mais aussi que des ajustements étaient nécessaires aux niveaux politique et diplomatique.

### **2.3.1 L'emploi des moyens militaires**

L'intervention militaire des Etats-Unis et de leurs alliés en Afghanistan illustre assez bien comment la lutte contre la source du phénomène terroriste peut conduire à utiliser l'outil militaire. Les recettes éprouvées du Pentagone (large emploi de l'arme aérienne, engagement au sol minimal des forces américaines, participation essentiellement indirecte aux opérations terrestres par soutien à l'Alliance du Nord) se sont en effet révélées particulièrement efficaces dans la première phase des opérations contre les Talibans et les hommes de Ben Laden.

Mais d'une manière beaucoup plus générale, comment répondre à un acte non signé, non revendiqué et sans aucun précédent historique. A cette menace d'un nouveau genre, quelle peut être la nature de la riposte militaire, sachant qu'aucun Etat ne sait faire la guerre à un réseau transnational et sinon quel usage peut-il faire de ses moyens militaires ? Dans le cas des attentats terroristes du 11 septembre, la relation étroite entre les Talibans et le réseau Al Qaida a cependant permis aux Etats-Unis de légitimer une intervention dans un cadre militaire classique, c'est à dire sur un territoire donné. En fait, face à un ennemi « sans visage », les Américains ont réussi à étatiser et à personnaliser la menace à travers Ben Laden et le régime des Talibans.

Si le principe d'une riposte militaire allait de soi (après que les Américains eurent fourni à leurs alliés les preuves de la culpabilité d'Al Qaida), ses modalités posaient en revanche des questions beaucoup plus complexes. Les Etats-Unis se trouvaient en effet confrontés à ce que les stratèges qualifient de « *menaces asymétriques* », c'est à dire aux effets extrêmement déstabilisants, sans que leurs auteurs soient pour autant puissants, et rendant des représailles particulièrement malaisées. Il semble que pour surmonter cette difficulté les Américains aient adopté la stratégie des cercles concentriques du Colonel J. Warden<sup>21</sup>, stratégie largement utilisée dans le cadre de la guerre du Kosovo contre les objectifs serbes. La stratégie repose sur des frappes aériennes, à distance de sécurité,

---

<sup>21</sup> in Warden, Col John A. III. « Air Theory for the Twenty-first Century », Unpublished Article. Air Command and Staff College, Maxwell AFB, AL, January 1994.

d'objectifs prédéfinis pour affaiblir et faire plier l'adversaire. Dans le même temps les Américains ont mis en œuvre une stratégie indirecte en soutenant les forces de l'Alliance du Nord.

A l'issue de la première phase, les bombardements sur le sol afghan ont laissé la place à une intervention au sol importante venant compléter l'action secrète des forces spéciales opérant depuis le début des frappes sur le terrain. Enfin, la présence importante d'agents de la CIA au sol a également joué un rôle déterminant dans la réussite des opérations aériennes.

Finalement, même si l'emploi des moyens militaires en Afghanistan ont montré que ceux-ci conservaient toute leur utilité dans le cadre d'intervention classiques, c'est à dire face à un adversaire bien identifié et contre lequel il est possible de mener une action coercitive militaire, on peut cependant s'interroger sur leur réelle adaptation à la lutte anti-terroriste et plus généralement face aux menaces asymétriques.

### **2.3.2 Le renforcement de la coordination policière et judiciaire au niveau européen**

Si la dimension militaire de la lutte contre le terrorisme a montré son importance, dans le cadre des opérations américaines en Afghanistan, l'action policière et judiciaire reste fondamentale. C'est ainsi qu'entre le 11 septembre et la fin du mois de novembre 2001, six cellules d'Al Qaida ont été démantelées en Europe et plusieurs dizaines de suspects interpellés, ceci grâce notamment à une coopération policière sans précédent. A cet égard les tragiques événements du 11 septembre ont eu un effet d'accélération incontestable sur la constitution d'une véritable Europe de la coopération anti-terroriste face à ce que l'on peut qualifier d'Europe du terrorisme comme le montrent les enquêtes en cours. C'est ainsi que l'Allemagne a pris tardivement conscience de l'existence d'une véritable nébuleuse islamiste en son sein et que la Belgique découvre qu'elle a servi de plaque tournante de l'islamisme radical sans pour autant avoir été victime d'attentats liés au terrorisme islamique sur son sol. Mais c'est surtout le Royaume-Uni qui s'est constitué en véritable havre des intégristes musulmans, refusant systématiquement toutes les demandes d'extradition.

Face aux menaces exercées par le nouveau terrorisme, la sécurité individuelle de chaque Etat s'avère en fait étroitement dépendante de l'action des autres Etats sur la scène internationale. Une des conséquences positives des attentats du 11 septembre, est le renforcement visible de la coopération européenne marquée par la mise en œuvre par les Etats

membres des nouvelles procédures de mandat d'arrêt européen<sup>22</sup> et d'extradition d'auteurs d'actes de terrorisme et l'approfondissement de la coordination des services policiers et judiciaires concernés, via EUROPOL, EUROJUST et, éventuellement, par la création d'un parquet européen pour centraliser les poursuites.

Enfin, la lutte contre le terrorisme international repose en grande partie sur la coopération des services de police et de justice, mais aussi sur les échanges d'information entre les services de renseignement européens<sup>23</sup>. Certains pays européens déjà confrontés au terrorisme de contestation interne (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie, etc.), possèdent une bonne expertise en ces domaines, ce qui n'empêche pas que certains ajustements soient souhaitables, parmi lesquels, un renforcement de la coopération des services de renseignement et de contre-espionnage européens.

### **2.3.3 L'action internationale contre les ressources et les modes d'action terroristes**

La lutte contre le terrorisme international ne peut être efficace que si elle est globale. Combattre le blanchiment de l'argent sale implique désormais une action complémentaire visant à déjouer les filières de « noircissement » de l'argent propre. Selon certaines sources telles que le Fond Monétaire International (FMI) ou le Groupe d'Action Financière International (GAFI), le chiffre d'affaire mondial annuel des activités illicites pourrait varier entre 1000 et 1500 milliards de dollars, soit plus que le produit intérieur brut de la France. Les montants financiers de l'activité terroriste avoisineraient quant à eux 100 milliards de dollars par an. Dans les années 1970-1980, l'essentiel des fonds du terrorisme international provenait des Etats : Libye, Syrie et Irak.

Désormais les sources de financement sont beaucoup plus diversifiées, les revenus des activités du grand banditisme (trafic de la drogue et de matières premières, prises d'otages, racket ou hold-up) y occupant une place importante. A titre d'illustration, Oussama Ben Laden est soupçonné d'avoir tiré de larges profits du trafic d'opium, dont l'Afghanistan fut un des plus grands producteurs mondiaux jusqu'à la prohibition de la culture du pavot par les Talibans au cours de l'année 2000. Mais les sources de financement du terrorisme islamique international peuvent être également légales. Il semblerait ainsi que l'organisation

---

<sup>22</sup> Suivant la décision-cadre sur le terrorisme, adoptée le 6 décembre 2001 par le Conseil des ministres chargés de la justice et des affaires intérieures, le mandat d'arrêt entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004

<sup>23</sup> ce qui aurait permis de déjouer plusieurs attentats visant la France, lors de la Coupe du monde de football en 1998 ou du marché de Noël à Strasbourg en 2000.

Al Qaida ait bénéficié indirectement des dons caritatifs de la part des musulmans souvent à leur insu et en total détournement de l'un cinq piliers de l'islam, à savoir l'aumône légale (« zakat »).

D'autre part, l'achat d'armes ou d'explosifs s'effectuant au marché noir et par versement en espèces, les transactions des terroristes laissent peu de traces et échappent ainsi aux contrôles gouvernementaux. Cette absence de traçabilité des fonds terroristes complique sérieusement l'identification des réseaux et l'anticipation de leurs opérations. Enfin, dans l'ensemble le terrorisme international utilise à son profit les facilités financières du système bancaire et boursier mondial.

C'est pourquoi, avant même de déclencher leurs opérations militaires, la réponse américaine a été d'ordre financier, l'objectif étant, pour reprendre les mots du Président Bush, de saper les « *fondations financières des terroristes* ». Sur le principe, la mesure consistant à geler des avoirs étrangers n'est pas nouvelle, mais les dispositions prises par le Président américain sont sans précédent dans leur ampleur : gel des avoirs de 27 organisations ou individus soupçonnés d'être liés aux attentats du 11 septembre, présents sur le territoire américain, blocage des dépôts ou des transactions effectuées sur le sol américain par des banques étrangères qui refuseraient de coopérer et plus largement, mesures de rétorsion à l'encontre de tout gouvernement ou établissement financier qui refuserait de coopérer.

Cependant, l'action d'abord unilatérale des Etats-Unis s'inscrit dans un dispositif global dominé par la Convention internationale sur le financement du terrorisme<sup>24</sup> et par la résolution n° 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies votée le 28 septembre 2001, exhortant la communauté internationale à prendre des mesures concrètes contre le terrorisme. Enfin, à la suite de la réunion du G7 du 7 octobre 2001, qui s'est traduite par la décision d'étendre les compétences du GAFI au financement du terrorisme, de nouvelles mesures ont été proposées pour combattre le terrorisme international parmi lesquelles : la ratification de la convention de l'ONU de décembre 1999 sur la répression du financement du terrorisme, l'incrimination pénale des infractions financières liées aux actes et aux organisations terroristes, le gel immédiat de tous les fonds et avoirs des terroristes et de leurs commanditaires, la déclaration de soupçon des établissements financiers concernant les

---

<sup>24</sup> Ce texte fait obligation aux Etats signataires d'identifier, détecter, geler et saisir les fonds utilisés, ainsi que de renforcer les dispositifs d'entraide judiciaire sans possibilité d'invoquer le secret bancaire ou fiscal d'une infraction, et d'accroître la coopération internationale par l'intermédiaire d'Interpol.

transactions liées au terrorisme, le renforcement de la coopération internationale judiciaire, la surveillance des systèmes de transferts de fonds parallèles, l'identification des donneurs d'ordre pour tous les transferts électroniques de fonds, enfin la transparence des entités non financières telles que les organisations caritatives.

Au total, ces mesures tendent à confirmer l'impression générale selon laquelle la communauté internationale semble entrer dans une nouvelle ère en matière de contrôle des flux financiers liés au terrorisme. Mais leur efficacité dépend étroitement de la volonté politique de ceux qui les ont édictées sur le long terme. Or nul besoin de souligner que ce domaine recouvre des intérêts puissants comme en atteste la conversion radicale des Etats-Unis en matière de la lutte contre les paradis fiscaux. En outre, l'action contre les fondations financières du terrorisme ne recouvre pas strictement la lutte contre le blanchiment de l'argent sale et apparaît bien plus complexe, les actifs du milliardaire saoudien Ben Laden provenant par exemple d'activités tout à fait légales (« zakat »).

#### **2.3.4 L'action diplomatique et politique au niveau international**

L'action diplomatique et politique au niveau international vise à traiter l'environnement qui a favorisé l'émergence et le renforcement de la menace terroriste. Sur ce point, se pose notamment la question d'une deuxième phase de l'action militaire, une fois la phase afghane terminée, contre notamment des pays pouvant constituer des bases arrière d'Al Qaida : Somalie, Yémen, Soudan, Irak. Une action militaire contre ces pays ne semble pas, pour l'instant, être tenue pour légitime *a priori* par la communauté internationale et, le cas échéant, celle-ci ne manquerait pas de demander aux Américains des preuves incontestables pour la justifier.

En revanche, la nécessité d'agir sur les facteurs d'humiliation des populations arabo-musulmanes semble être désormais plus largement partagée par les Occidentaux, y compris du côté américain. Certes, Ben Laden n'a jamais combattu pour le peuple irakien ou pour la cause palestinienne, mais les événements récents ont révélé combien des situations comme celles de l'Irak ou du conflit israélo-palestinien favorisent le développement du terrorisme. Par conséquent, il convient d'aider à la résolution des conflits régionaux (entre Israël et les Palestiniens, au Cachemire, en Tchétchénie, etc.), dont se servent les groupes terroristes islamistes fondamentalistes pour exploiter les frustrations des populations musulmanes, et d'adopter un système de surveillance et de sanction plus ciblé des Etats soupçonnés de se doter d'armes de destruction massive (l'Irak, notamment). A cet égard

l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le 13 mars 2002, de la résolution 1397 sur le conflit israélo-palestinien et l'initiative du prince héritier Abdallah d'Arabie Saoudite au sommet de Beyrouth du 27 et 28 mars 2002 sont révélatrices d'un retournement de la diplomatie américaine et de l'attitude du monde arabe vis à vis d'Israël. Il s'agit d'œuvrer, à terme, pour la constitution d'un Etat palestinien viable avec pour contrepartie une garantie de sécurité pour l'Etat d'Israël, assortie de la reconnaissance de ses frontières (par l'ensemble des Etats de la région).

Les attentats du 11 septembre ont aussi souligné que l'unilatéralisme ne peut garantir la sécurité internationale et que le soutien d'une large majorité d'Etats à la riposte militaire américaine passait par le renforcement de la légitimité des décisions de l'ONU. C'est pourquoi, l'idée d'un rééquilibrage du mode de fonctionnement des institutions de l'ONU en faveur d'un mécanisme plus représentatif de l'état du monde d'aujourd'hui, notamment en révisant la composition du Conseil de sécurité et en aménageant le droit de veto de ses membres permanents semble progresser au sein de la communauté internationale.

On a vu combien le terrorisme international exploite la pauvreté et l'ignorance des populations pour promouvoir ses objectifs. C'est pourquoi les questions liées au développement des Etats les plus pauvres devraient prendre davantage d'importance à l'avenir, dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, seule à même de garantir à la communauté internationale que des organisations criminelles ne s'implanteront plus sur leur sol. A cet égard, l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, qui devrait lui permettre de se développer de manière durable et de renforcer ses structures internes, permet dans le même temps aux pays industrialisés d'envoyer un signal fort au monde musulman, afin de rétablir leur image et d'affaiblir les soutiens populaires au terrorisme islamiste.

Enfin, il convient sans doute de lancer des négociations au sein des institutions spécialisées, telles que l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), au sujet du devenir et du recyclage de déchets industriels toxiques (le cobalt, le strontium ou le césium par exemple) qui sont susceptibles de permettre la confection d'armements NRBC à des fins terroristes.

### **3 La lutte contre le terrorisme islamique instrumentalisée dans le cadre d'une politique de puissance**

L'actuel péril terroriste, très diffus, requiert un combat patient, quotidien, mais nécessite-t-il une guerre contre le monde musulman ou contre l'islam, désigné comme le nouvel adversaire?

#### **3.1 La politique de puissance américaine**

Alors que l'administration Clinton avait privilégié la diplomatie économique et, dans une certaine mesure, la coopération multilatérale, la nouvelle administration est tentée par la force et l'action unilatérale, de repousser encore plus loin les frontières de l'hégémonie américaine. La remise en cause du traité antibalistique ABM de 1972, le rejet du protocole de Kyoto sur l'environnement et la résistance à l'égard de la Cour Pénale Internationale (CPI), etc., traduisent bien l'infléchissement américain vers l'unilatéralisme et le refus de voir la souveraineté des Etats-Unis circonscrite par des traités multilatéraux et le droit international.

##### **3.1.1 Les excès de la puissance américaine**

En 1989, avec l'effondrement du mur de Berlin, s'ouvrait une possibilité de rebâtir un ordre international plus juste. La volonté des Etats-Unis de le forger de manière solitaire, d'en définir seuls les contours et les règles, conjuguée aux excès mêmes de leur puissance ont contribué à rendre le monde actuel plus dangereux. Sans doute le triomphalisme américain de l'après-guerre froide y est-il pour beaucoup.

L'Amérique n'a pas compris la véritable nature des nouveaux rapports internationaux, ni le décalage radical entre sa vision satisfaite d'elle-même et le regard porté sur elle par les autres nations et peuples du monde : « *Mais pourquoi nous haïssent-ils tant ?* », se demandait naïvement Georges W. Bush dans un de ses discours, déclarant que les Américains sont pourtant bons. Ceci illustre en effet le décalage de l'élite américaine par rapport à la perception de son pays et de sa responsabilité, directe ou indirecte, dans les conditions économiques et politiques de certains pays d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie. Aux inégalités issues de la domination coloniale des années 50 et 60 succèdent aujourd'hui les logiques inégalitaires du nouvel ordre mondial fondé sur le marché et la démocratie. Cet ordre mondial à la tête duquel règnent les Etats-Unis est une structure hiérarchique d'intérêts inégaux mais interdépendants. Par exemple, l'état de l'économie américaine et de la valeur du dollar affectent directement les aides financières aux pays du

Tiers Monde. Cumulant tous les attributs de la puissance<sup>25</sup> qu'elle soit financière, technologique, militaire et culturelle, les Américains sont aussi devenus le « gendarme du monde »<sup>26</sup> : dès qu'il y a crise (Koweït, Corée du Nord, Bosnie-Herzégovine, Kosovo ...), on se tourne vers eux. Enfin, la domination par les Etats-Unis des principales institutions internationales (ONU, FMI, Banque Mondiale, etc.) leur donne les moyens de contrôler cet ordre mondial, qui a toutes les apparences de l'égalité pour les pays disposant de ressources et acceptant les critères de la compétition du marché. La mondialisation est ainsi un phénomène de mise en place d'une hiérarchie économique et sociale transnationale.

L'Amérique ne s'est pas ajustée aux réalités de l'après-guerre froide : plutôt que de démanteler, après la disparition de l'Union soviétique, une superstructure impériale très coûteuse et finalement inefficace, elle a tenté de conserver et de consolider sa primauté. Les attentats du 11 septembre, à cet égard, ne constituent pas une anomalie, mais reflètent la tension des changements affectant le système mondial et l'incapacité de Washington à intégrer les réalités politiques et institutionnelles de la nouvelle ère. La rivalité américano-soviétique a été, longtemps, confortable pour les élites politiques et militaires américaines. Ses paramètres étaient clairs, et les comportements prévisibles. Les Etats-Unis ont pensé se sécuriser en se procurant des armes et des systèmes de renseignements de plus en plus sophistiqués et coûteux. Cette politique a été poursuivie par le Pentagone au cours de l'après-guerre froide, comme on l'a constaté et comme on le constate encore dans son projet de militariser l'espace contre un ennemi pour l'heure inexistant. On s'aperçoit que la nouvelle course aux armements dans l'espace et le projet de défense antibalistique ne correspondent pas aux véritables besoins de sécurité du pays. Depuis des années, toutes les analyses sérieuses des risques soulignaient déjà la menace accrue d'attentats terroristes sur le sol américain.

Obsédées par des notions de puissance et de domination héritées de la guerre froide, les institutions américaines ont développé une rhétorique autour des « Etats voyous » et préconisé des boucliers de défense antibalistique. Désormais la superstructure impériale dans son ensemble apparaît mal adaptée aux nouveaux défis mondiaux et « l'hyperpuissance américaine » semble très vulnérable face aux « menaces asymétriques », au nombre desquelles figure le terrorisme international. Il convient peut-être de s'interroger dans quelle mesure les Etats-Unis n'ont pas créé ces nouvelles menaces. En d'autres termes, lorsqu'une

---

<sup>25</sup> cf l'ouvrage d'Alfredo G.A VALLADAO., « *Le XXIème siècle sera américain* » pp 148-235

<sup>26</sup> suivant le titre du livre de Richard N. HAAS, *The Reluctant Sherrif, The United States after the Cold War*, Council on Foreign Relations Books, 1997

puissance comme les États-Unis affermit son hégémonie sur la marche du monde ainsi que dans la guerre conventionnelle, ses ennemis ont recours à des moyens de lutte non conventionnels et « asymétriques » pour la combattre, esquivant sa force et concentrant leurs attaques sur ses vulnérabilités.

### **3.1.2 Aveuglement et cynisme de la politique américaine**

Ce n'est pas seulement la politique américaine vis-à-vis du conflit israélo-palestinien, comme celle menée dans d'autres parties du monde, qui est en cause, mais le soutien direct que les États-Unis ont accordé aux groupes et aux régimes fondamentalistes islamistes. Dans leur opposition à l'URSS qui avait envahi l'Afghanistan, les États-Unis ont apporté leur soutien et leur appui direct aux groupes islamistes les plus fondamentalistes au Pakistan et en Afghanistan. M. Zbigniew Brzezinski, conseiller pour la sécurité du président Carter, avait été l'homme clé de l'aide massive aux « *freedom fighters* » afghans. Ben Laden, aujourd'hui activement recherché par l'administration américaine et les services de renseignements qui offrent une prime pour aider à sa capture, a été activement aidé et soutenu par la CIA<sup>27</sup>. On a fermé les yeux sur le financement des groupes fondamentalistes et terroristes par des pays alliés des États-Unis comme l'Arabie saoudite et le Pakistan. On a laissé s'installer aux États-Unis, comme dans le reste du monde, des réseaux financiers qui alimentent les groupes terroristes, et les États-Unis ont accordé leur soutien au régime des Talibans pour protéger leurs propres intérêts économiques. Cette politique ne peut manquer d'apparaître non seulement injuste et cynique, mais aveugle et dangereuse.

Dans leur relation au droit et aux institutions internationales, les États-Unis ont fait preuve de nombreuses résistances. Ils n'ont pas clairement reconnu le statut de la Cour Pénale Internationale (CPI) et des tribunaux internationaux<sup>28</sup>. Ils ont opéré une sorte de chantage sur l'ONU en ne payant pas leur part de budget, et ils ont brusquement changé d'attitude au lendemain des attentats en sollicitant une coopération de la part des autres États. De tels comportements ne renvoient pas seulement aux difficultés que pose le droit international dans le rapport à la souveraineté des nations, mais au fait que les États-Unis ont une conception pour le moins égoïste de leurs propres intérêts nationaux, en même temps qu'ils s'estiment investis d'une mission pour maintenir l'ordre dans le monde sans

---

<sup>27</sup> suivant les révélations en 1998 de l'ancien directeur de la CIA, Bill Gates

<sup>28</sup> adoption par le Sénat de la loi ASPA (American Servicemembers Protection Act) mettant les citoyens américains à l'abri de toute poursuite du CPI

s'embarrasser d'un encadrement juridique trop contraignant. Comment peut-on prétendre dans ces conditions donner des leçons de vertu aux peuples du monde ?

Les États-Unis ont fait preuve d'arrogance, parlé d'un nouvel ordre international et montré jusqu'à présent une incapacité à saisir les nouveaux enjeux du monde et l'importance décisive du rapport Nord / Sud après l'écroulement du bloc communiste. On sait que le déploiement et le stationnement d'importants contingents américains hors du territoire des États-Unis (au Japon, en Europe, en Arabie Saoudite) ont pour effet de radicaliser les populations locales. Ainsi, en Arabie saoudite, la présence de près de 7 000 soldats américains froisse un grand nombre de personnes sensibles à la question de la pureté religieuse et culturelle de l'islam, ainsi qu'à celle de la souveraineté nationale. Les planificateurs américains auraient dû savoir que la présence de ces troupes, stabilisatrice dans un premier temps, deviendrait un motif d'instabilité pour le royaume. Cela s'est vu ailleurs, à Okinawa au Japon, par exemple, où quarante bases américaines provoquent un fort rejet. Ce phénomène de rejet se produit aussi chez une partie des élites bien établies en Arabie saoudite, dans les Emirats Arabes Unis, à Oman et au Koweït, autant de pays censés être protégés par les États-Unis, et qui n'en adhèrent pas moins à la vision d'Oussama Ben Laden : *« L'effondrement de l'Union soviétique a rendu les États-Unis plus hautains, et ils ont commencé à se considérer comme les maîtres de ce monde en établissant ce qu'ils appellent un nouvel ordre mondial (...). Aujourd'hui, les États-Unis ont un double langage, appelant terroriste quiconque va à l'encontre de leur injustice. Ils veulent occuper nos pays, voler nos ressources, imposer leurs agents pour nous diriger (...) et ils veulent que nous soyons d'accord. »* Quoique venant d'un terroriste, ces paroles expriment en fait un ressentiment partagé par d'autres sur le comportement économique et militaire souvent unilatéral et arrogant des États-Unis.

Ce qui est en question, c'est bien l'hégémonie américaine dans sa prétention à veiller à l'ordre du monde, tout en menant une politique au service d'intérêts étroitement nationaux qui les déconsidère aux yeux des peuples.

### **3.1.3 La tentation unilatérale des États-Unis**

A en croire le Président américain qui, à plusieurs reprises, a souligné que désormais l'ensemble des États devaient se positionner à l'égard des États-Unis à l'aune des événements du 11 septembre, il n'est pas illégitime de penser que les alliances traditionnelles

vont voir leur rôle évoluer dans les années à venir. Sans doute les Etats-Unis ont-ils scrupuleusement veillé à associer l'ONU<sup>29</sup> à leur démarche, de même que l'OTAN<sup>30</sup>.

La manière dont les organisations internationales existantes ont été utilisées dans la gestion de la crise afghane préfigure-t-elle la redéfinition de l'interventionnisme américain, dont les deux principes seraient « *coalitions ad hoc* » et « *multilatéralisme à la carte* » ?

La volonté marquée des Etats-Unis d'associer l'ONU à la lutte antiterroriste a de quoi surprendre de la part d'un gouvernement américain qui, depuis son entrée en fonction, a fait relativement peu de cas de l'organisation internationale, qui symbolise à ses yeux un multilatéralisme honni par une grande partie du camp républicain. De fait, les Etats-Unis ont bien compris que la lutte contre le terrorisme était vouée à l'échec si elle se limitait à des pressions et des actions unilatérales. Le fait qu'ils aient fait adopter la résolution 1373 sur les sources de financement du terrorisme illustre assez le rôle qu'ils entendent voir jouer par l'ONU. Ils sont également bien conscients qu'aux yeux d'un pays comme la Chine, la dimension onusienne revêt une importance non négligeable. A l'heure où s'opère une lente, mais continue, intégration de la Chine dans le jeu international, souhaitée par Washington, un soutien, même prudent, de la Chine est important. Au total, il est clair qu'existe, vis-à-vis de l'ONU, un opportunisme américain, quand bien même les plus optimistes considéreront que peu importent les motivations, quand le résultat est conforme aux aspirations de la majorité des Etats membres de l'ONU.

Sur le long terme toutefois, il est douteux que la lutte antiterroriste convertisse les Etats-Unis au multilatéralisme. Le scénario le plus probable serait plutôt celui d'une utilisation très égoïste des enceintes internationales par les Etats-Unis en tant que de besoin, c'est-à-dire si et seulement si elle sert au mieux leurs intérêts nationaux. Plus précisément, ce qui se dessine aujourd'hui, c'est, non pas tant le refus systématique par les Etats-Unis de toute négociation diplomatique sur ces sujets, au profit des seules solutions militaires, mais plutôt la formation de coalitions ou de groupes de réflexion internationaux ad hoc, suscités par les Etats-Unis, dont le périmètre variera selon les sujets traités. En bref, c'est un multilatéralisme à la carte qui se dessine conforme à la formule du Secrétaire d'Etat à la Défense américain,

---

<sup>29</sup> soulignant le « droit inhérent à la légitime défense » américaine par la résolution 1368 du 12 septembre

<sup>30</sup> par l'invocation, pour la première fois, de l'article 5 de l'application de la défense collective au sein de l'Alliance

Donald Rumsfeld : « *Ce n'est pas la coalition qui définit la mission ; c'est la mission qui détermine la coalition* ».

Enfin, la rupture du 11 septembre a entraîné *de facto*, de la part des Etats-Unis, une volonté de redistribuer la donne internationale, en demandant à tous les pays de se positionner par rapport aux événements sur le thème du « *contre nous ou avec nous* ». Ainsi, alors que l'on croyait les Etats-Unis revenir à leur splendide isolement et ne plus s'occuper des affaires du monde, les Etats-Unis sont entrés en politique, à l'instar de leur Président. De fait, les Etats-Unis doivent mettre un terme à l'unilatéralisme qui caractérise nombres de leurs décisions politiques. Or, notamment pour régler le problème afghan, les Etats-Unis devront régler celui du Cachemire (le jeu Inde/Pakistan/Chine, redevient majeur), c'est-à-dire opérer un revirement total par rapport à leur politique consistant à ne pas s'impliquer dans les affaires périphériques où leur intérêt national immédiat n'est pas en jeu. Comme premier effet visible de ce revirement américain, lors de sa visite à Islamabad le 15 octobre dernier, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a présenté la question du Cachemire comme centrale.

### **3.2 Arrières pensées dans la lutte anti-terroriste**

Arguant que le 11 septembre marquait le début d'une guerre mondiale, que c'était le « *Pearl Harbor* » du XXIème siècle, la nouvelle « *présidence impériale* » américaine annonce une lutte globale contre le terrorisme, sans limites spatiales ni temporelles. L'état de danger national permet dans le même temps de justifier d'un renforcement de l'exécutif sans précédent.

#### **3.2.1 La nouvelle vision géopolitique américaine**

Conduisant cette nouvelle « *guerre contre le terrorisme* » sans avoir réellement besoin d'aide, les Etats-Unis surpuissants s'appliquent à faire coïncider les mouvements de cette guerre avec leurs intérêts nationaux. Plus encore, la nouvelle vision américaine qui vise à créer un nouveau contexte géopolitique, restreint l'Europe à un simple pôle économique, la Russie à un statut de puissance régionale « *encerclée* », condamnée à rompre avec son imperium et à se démocratiser ; la Chine devenant alors, la seule puissance stratégique pour les Etats-Unis, d'autant plus facilement qu'elle ne constitue pas une puissance globale, et qu'elle connaît d'importants risques internes. L'accomplissement de la « *vision géostratégique* » décrite par Zbigniew BRZEZINSZKI, conseiller à la sécurité du président Carter en devient presque édifiant : « *la longévité et la stabilité de la suprématie américaine*

*sur le monde dépendront entièrement de la façon dont ils manipuleront ou sauront satisfaire les principaux acteurs géostratégiques présents sur l'échiquier eurasien et dont ils parviendront à gérer les pivots géopolitiques clés de cette région. (...) Dans ce contexte, aucun rival ne sera assez fort pour disputer seul aux Etats-Unis le statut de première puissance globale (...)*».<sup>31</sup>

D'un point de vue diplomatique, il est peu probable que les Etats-Unis reconsidèrent leur appréciation du rôle de l'ONU, même s'ils ont accepté de payer leurs arriérés au lendemain des attentats. Rien n'indique en effet que leur propension à l'action unilatérale sera durablement infléchie à l'issue de leur intervention en Afghanistan. Au demeurant, une partie de l'administration Bush préconise une action contre l'Irak, une fois Oussama Ben Laden hors d'état de nuire. Outre qu'elle comporterait des conséquences géopolitiques incalculables en dressant l'ensemble des pays arabes contre les Etats-Unis et leurs alliés, une intervention de ce type serait très certainement difficile à légitimer. De façon plus générale, les Etats-Unis sont confrontés à une interrogation de taille quant à leur politique passée de soutien à la résistance afghane contre les Soviétiques ; cette introspection pourrait paraître également utile s'agissant de leur coopération avec le Pakistan, voire même l'Arabie Saoudite. Cependant, les enjeux pétroliers sont tels dans la région qu'il y a fort à parier que les Etats-Unis ne sont pas prêts à une remise en question de l'ensemble de leurs relations avec les pays du Proche-Orient et de l'Asie centrale. Enfin, pour les Américains, l'Asie centrale est aussi l'interface de l'Eurasie (de l'Atlantique à la Sibérie orientale) et du Grand Moyen-Orient (de la Méditerranée à l'Asie), dans une vision d'expansion géostratégique des normes et intérêts américains. Dès lors, l'intervention américaine en Afghanistan vise autant à une pacification qu'à une sécurisation de ses intérêts énergétiques dans la zone.

L'OTAN, qui avait joué un rôle de premier plan lors du conflit du Kosovo au printemps 1999, n'a rempli cette fois-ci qu'une fonction de concertation et de soutien symbolique puisque la première application de la clause de solidarité de l'article 5 du traité de Washington n'a eu paradoxalement aucune finalité militaire. De fait, au-delà de la recherche d'une large coalition politique, la riposte des Etats-Unis est restée quasi-unilatérale. Cela tend à prouver le désengagement relatif des Etats-Unis d'une institution qu'ils considèrent de plus en plus comme un frein potentiel à leur liberté d'action. Il semble même qu'ils profiteront de

---

<sup>31</sup> BRZEZINSZKI Zbigniew, *Le Grand Echiquier*, p 250

l'opportunité pour mieux contrôler, non seulement l'Europe, mais aussi et surtout, l'Eurasie. De là, les positions américaines (qui ne sont pas récentes) de l'élargissement de l'OTAN et le « *nouveau concept* » d'avril 1999, l'engagement dans les Balkans, le désir de voir la Turquie dans l'Union Européenne, l'intérêt politique pour les questions Caucasiennes et un certain retrait du Moyen-Orient, ou la loi « *de la stratégie de la route de la soie* » votée par le Congrès américain en 1999. En ce sens s'inscrivent les déclarations du Président Bush en juin 2001 à Varsovie, proposant l'extension de l'OTAN et de l'Union Européenne jusqu'à la Baltique et la Mer Noire, et transformant (au final) l'OTAN en une « *organisation de sécurité paneuropéenne* » dominée par les Etats-Unis. Enfin, la proposition du Premier ministre britannique, Tony Blair, de réformer le Conseil de l'OTAN pour y associer plus étroitement les Russes conduit à transformer progressivement l'Alliance atlantique en système de sécurité collective européen, au lieu de l'alliance de défense qu'elle était.

### **3.2.2 Le retour à une présidence impériale**

Anciens stratèges de la guerre froide, les hommes qui entourent le président George W. Bush ne sont peut-être pas mécontents de la tournure que prennent les choses. Peut-être considèrent-ils même qu'il s'agit d'une aubaine, car et c'est là un effet paradoxal des attentats du 11 septembre, ils restituent aux Etats-Unis une donnée stratégique majeure dont l'effondrement de l'Union soviétique les avait privés pendant dix ans : un adversaire<sup>32</sup>. Sous le nom de « *terrorisme islamique* », cet adversaire, chacun l'aura compris, c'est l'islamisme radical, à qui les Etats-Unis ont déclaré la guerre. Déjà, dans les années 1990, après la chute de l'Union soviétique, quelques politiciens et *think tanks* américains s'étaient mis en quête d'un nouvel ennemi : « *Le fondamentalisme musulman devient rapidement la menace principale à la paix globale et à la sécurité. (...) Cette menace est semblable à celle du nazisme et du fascisme dans les années 1930, à celle des communistes dans les années 1950* »<sup>33</sup> (le nouveau « péril vert » qui serait en train de prendre le relais du « péril rouge »).

Cette nouvelle guerre, que le Président américain annonce « *perpétuelle* », lui donne les moyens d'affirmer la puissance américaine et de refonder son pouvoir personnel. A l'extérieur, elle permet de démontrer à nouveau la suprématie militaro-technologique des Etats-Unis, de souligner l'utilité persistante de la force dans l'après-guerre froide et de remodeler le paysage géopolitique mondial. A l'intérieur, elle accélère le renforcement des

---

<sup>32</sup> en référence à une déclaration de M. Grégory Arbatov, directeur de l'Institut pour les études nord-américaines à l'Académie soviétique des sciences, en 1988

<sup>33</sup> *Another Despotism Seeks to Infiltrate the West*, International Herald Tribune, 9 septembre 1993.

pouvoirs présidentiels centré autour de l'appareil de sécurité nationale au détriment des contre-pouvoirs législatif et judiciaire.

Tous les dérapages redoutés risquent de se produire, y compris une version moderne du maccarthysme, substituant « *l'anti-islamisme* » à l'anti-communisme de naguères et qui prendrait pour cible les adversaires de la mondialisation. Le débat actuel aux Etats-Unis, comme dans toutes les démocraties d'ailleurs, relatif à la définition du point d'équilibre entre lutte antiterroriste et valeurs de l'Etat de droit, est d'ailleurs symptomatique de l'existence de ce doute directement suscité par la stratégie de déstabilisation sociale des terroristes : peut-on combattre le terrorisme au nom des valeurs démocratiques sans pour autant recourir à des méthodes anti-démocratiques ? De fait, les mesures anti-terroristes initialement proposées par l'administration Bush illustrent l'ampleur du doute d'un pays qui n'avait pas de législation spécifique contre le terrorisme. Notamment, le fait de viser des domaines jusqu'alors considérés par tous les juristes américains comme non susceptibles de faire l'objet d'un encadrement juridique, tels qu'Internet, est révélateur d'un profond désarroi. Ces propositions ont naturellement soulevé un tollé de la part des associations de défense du citoyen et des élus eux-mêmes, à telle enseigne que l'administration a dû reculer.

Restent toutefois des mesures<sup>34</sup> comme la décision de faire juger les terroristes par des tribunaux militaires d'exception<sup>35</sup> et à huis clos, qui représente une véritable révolution dans la conception américaine du droit et de la procédure judiciaire. Ainsi, l'exécutif américain aura le droit de décider lui-même, d'une part, qui sera jugé par ces tribunaux spéciaux, qui pourront s'affranchir des règles habituelles en terme de procédures, d'autre part, du niveau de preuves considérées comme suffisantes pour décider de la culpabilité ou non des accusés. Ces derniers n'auront pas de voie de recours et pourront être condamnés à mort. De même, la détention préventive de quelques 600 personnes à la fin du mois de novembre 2001 est inédite dans un pays qui en a toujours refusé le principe. Enfin, M. Bush a donné carte blanche à la Central Intelligence Agency (CIA) pour mener toutes les opérations secrètes visant à éliminer physiquement les chefs d'Al-Qaida, en abrogeant une décision de 1974 qui interdisait à celle-ci d'assassiner des dirigeants étrangers. Comme l'a souligné le *New York Times*, ces outrages faits aux principes fondamentaux de l'Etat de droit, qui en théorie s'appliquent uniformément et universellement à tous ceux qui relèvent de sa juridiction,

---

<sup>34</sup> issues de la loi antiterroriste dite « USA Patriot Act » votée fin septembre 2001

<sup>35</sup> en vertu d'un décret présidentiel (Executive Order) du 13 novembre 2001

reviennent à « *construire un système judiciaire parallèle* ». Bref, l'exécutif aura créé de toutes pièces une institution de non-droit dans l'état de droit, dotée de surcroît de pouvoirs d'investigation et d'intervention globaux. Ainsi, le Pentagone ferait non plus seulement la guerre, mais il identifierait les coupables et rendrait la justice.

Ce glissement autoritaire n'a vraiment pas de précédent dans l'histoire récente des Etats-Unis. Même au plus fort de la guerre froide, l'exécutif américain n'était jamais allé aussi loin et ni la guerre de Corée ni la guerre du Vietnam n'avaient donné lieu à la création d'une justice parallèle contrôlée par la présidence et l'appareil de sécurité nationale. C'est pourquoi, ces mesures suscitent d'après débats aux Etats-Unis, dans les rangs républicains comme chez les démocrates, certains élus ayant le sentiment que ce qui a été qualifié de « faillite des services de renseignement » pourrait se révéler en définitive être une « faillite de la démocratie ».

Cependant, l'Etat maximal de sécurité du président Bush ne pourra s'institutionnaliser que si la guerre s'éternise. C'est là sans doute le sens caché du discours de la nouvelle administration, qui annonce une lutte globale contre le terrorisme, sans limites spatiales ni temporelles :

- Sans limites spatiales, car une fois la guerre en Afghanistan terminée, une deuxième phase devrait s'ouvrir, contre notamment les pays censés abriter des réseaux terroristes clandestins. D'ailleurs des « spécialistes » américains devraient être prochainement envoyés en Somalie où un accord, portant sur l'utilisation par les Etats-Unis du port de Berbera, est en voie d'être signé. Puis, on passerait à une troisième phase avec des opérations dirigées contre les pays identifiés comme « *l'axe du Mal* », dont notamment l'Irak.
- Sans limites temporelles, car la lutte devrait être longue, peut-être sans fin. Une fois Ben Laden éliminé, le démantèlement de ses réseaux terroristes éparpillés à travers le monde pourrait durer longtemps, « *en tout cas bien au-delà de notre vivant* » suivant l'expression du vice-président Richard Cheney.

Cohérent et uniforme, ce discours est destiné autant sinon plus à l'opinion américaine qu'à l'opinion mondiale. Sans une mobilisation permanente que seule la peur du terrorisme peut susciter, le président Bush aura sans doute du mal à maintenir une pression politique aussi forte tant sur les plans intérieur qu'extérieur.

### **3.3 Les risques d'une nouvelle guerre de religion**

Aussi bien le président George W. Bush, parlant avant de se rétracter, de « *croisade* », que le terroriste Oussama Ben Laden ont décrit cet affrontement en termes de « *choc de civilisations* », voire de guerre de religion : « *le monde s'est scindé en deux camps, a affirmé ce dernier, un sous la bannière de la croix, comme l'a dit le chef des mécréants Bush, et l'autre sous la bannière de l'islam* ».

#### **3.3.1 La question du modèle « civilisationnel »**

Les premières déclarations du président Bush sur la « *nouvelle guerre* », la lutte entre le « *Bien et le Mal* » et la nouvelle « *croisade* », ou encore l'intitulé de l'opération militaire (« *Justice sans limite* »), n'ont pas été seulement maladroites, mais elles sont allées dans le sens de la thèse du « *choc des civilisations* »<sup>36</sup>, développée par Samuel P. Huntington, ancien expert au conseil de sécurité de l'administration Carter et professeur à l'université Harvard.

Cette thèse affirme un nouveau paradigme qui entend servir de modèle dans l'interprétation du monde de « *l'après-guerre froide* » : la politique mondiale est désormais déterminée par les facteurs culturels ; les conflits les plus importants et les plus dangereux auront lieu entre groupes issus des différentes civilisations. Est ainsi développée la vision d'un monde où les identités ethniques, culturelles, religieuses déterminent l'ordre du politique, établissant les types d'alliances, les antagonismes et les orientations des États. Les risques de nouvelles guerres sont directement reliés à l'intensification d'un « *conflit civilisationnel* » entre groupes appartenant à des civilisations différentes, l'hypothèse supposée la plus probable étant celle qui mettrait en conflit musulmans et non musulmans<sup>37</sup>.

Une telle vision du monde s'appuie sur l'importance prise par les références ethniques et religieuses dans les nouveaux conflits, après la crise des grandes idéologies et les affrontements entre deux blocs du temps de la guerre froide. Mais si ces références ethniques et religieuses sont bien symptomatiques d'une décomposition, elles ne signifient pas la soumission du politique à la culture ou plus encore à la religion considérée comme le facteur décisif de discrimination.

---

<sup>36</sup> HUNTINGTON Samuel P., *Le choc des civilisations*, Ed. Odile Jacob, 1997

<sup>37</sup> suivant une analyse de Bernard Lewis, datant de 1990 sur les racines de la violence musulmane

On ne saurait en effet parler d'un seul monde musulman du point de vue culturel et religieux. Celui-ci est en effet riche de courants divers, l'opposition entre sunnisme et chiisme étant la plus connue. Les différents États où la religion musulmane est dominante n'entretiennent pas un même rapport à l'islam, mènent des politiques différentes tant sur le plan intérieur que du point de vue des alliances internationales. On ne peut non plus sous-estimer la capacité d'évolution des pays qui se réclament de l'islam, selon des voies qui leur sont propres, amenant une dissociation du religieux et du politique. Tout retour en arrière, comme le rêvent les fondamentalistes, est synonyme de régression. La politique a son domaine et ses exigences propres qui ne se confondent pas avec ceux de la culture et de la religion.

Cela n'implique pas pour autant de ne pas prendre en considération les dimensions culturelles et religieuses dans l'analyse des différents pays et continents. Le « choc des civilisations » n'envisage le développement des autres civilisations que sous l'angle d'une menace à l'égard de l'Occident et préconise un repli identitaire. Mais l'ouverture sur le monde est aujourd'hui une réalité et la rencontre avec les autres cultures n'est pas synonyme de perte de son identité. Une telle position crispée et frileuse manifeste une peur de l'autre qui renvoie à ses propres faiblesses internes.

### **3.3.2 L'évitement du piège « civilisationnel »**

Au soir du 7 octobre 2001, alors que les Etats-Unis commençaient leur campagne de bombardements sur l'Afghanistan, Oussama Ben Laden déclarait dans un enregistrement vidéo que *« ces événements ont divisé le monde en deux camps, le camp des fidèles et le camp des infidèles. Tout Musulman doit se lever pour défendre sa religion. Le vent de la foi souffle, de même que le vent du changement »*. Il ne fait pas de doute aujourd'hui que, le 11 septembre, l'objectif d'Oussama Ben Laden était non seulement de frapper l'hyperpuissance américaine au cœur, mais également de susciter un choc entre le monde arabo-musulman et le monde occidental. En bref, là où l'islamisme politique avait échoué dans la quasi-totalité des Etats musulmans, le sentiment anti-américain et d'humiliation dans le monde arabo-musulman réussirait et permettrait à des groupes minoritaires et souvent ultra violents de se construire une base sociale. Force est de constater que ce calcul a échoué aujourd'hui, même si la rhétorique utilisée par le Président Bush et son entourage dans les jours qui ont suivi les attentats, se référant notamment à une *« croisade »*, *« une bataille monumentale du bien contre le mal »* ou encore à une *« attaque contre le monde civilisé »*, a pu faire craindre l'enclenchement de la logique infernale voulue par Ben Laden.

Si le soulèvement des masses musulmanes n'a pas eu lieu, ce n'est pas uniquement par crainte d'une répression policière violente, mais d'abord parce que les Musulmans du monde entier savent que la cause défendue par Ben Laden n'est pas une cause juste. L'appel du roi Abdallâh de Jordanie à ne pas tomber dans le piège tendu par Ben Laden est symptomatique de cette lucidité responsable du monde musulman.

Pour autant, il est trop tôt pour conclure que le risque d'une guerre religieuse dirigée contre l'Occident est définitivement écarté, car la frustration et la crise du monde musulman n'en sont pas moins réelles. Assurément, la lutte contre le terrorisme, et notamment l'assèchement des filières de recrutement, passe par une politique active des Etats-Unis et de leurs alliés à l'égard du monde arabo-musulman, confronté à une crise souvent multiforme, politique, économique et sociale, faute de quoi, le destin d'une jeunesse sans perspective, frustrée de liberté et sans éducation risque de donner raison aux tenants des thèses sur le choc des civilisations.

## CONCLUSION

Les religions ne sont pas dangereuses parce qu'elles prêchent la croyance en Dieu mais parce qu'elles ne disposent d'autres remèdes que l'exhortation morale contre les maux inhérents à la société. L'islam n'est pas en soi une religion plus dangereuse que les autres, mais les mouvements islamistes, pour justifier leurs actions, instrumentalisent les textes sacrés et ont tendance à détourner certains termes de leur sens premier (ex : « *djihad* », *guerre sainte* au lieu d'*effort*, « *chahid* », *martyr* au lieu de *témoin*).

Tant que la situation sociale et économique restera la même ou empirera dans de nombreuses régions du Moyen-Orient islamique et tant que les gouvernements seront incapables d'y remédier, le point de vue islamique gagnera en popularité et il est probable que nous assistions à la continuation des violences terroristes de type islamiste. La détresse sociale et économique d'aujourd'hui, notamment la pauvreté et le chômage des jeunes, alimente le sentiment croissant de mécontentement suscité par le statu quo politique et social. Le malaise économique général est exacerbé par la disparité grandissante entre riches et pauvres, entre Monde occidental et Monde musulman. Les régimes qui comptent sur des programmes économiques et sociaux importés, dont certains sont dictés par le Fonds monétaire international, pour régler leurs problèmes internes sont considérés comme incapables et non islamiques.

La lutte contre le terrorisme internationale n'est pas facile, même si les moyens juridiques ne font pas défaut. Les démocraties, aussi déterminées soient-elles, sont limitées par leurs propres principes de droit et de liberté. Derrière les actes terroristes se profilent des causes que tout le monde ne veut pas condamner. Enfin, les contraintes diplomatiques et la souveraineté interviennent dans un sens restrictif.

Les méthodes de domination ou de gestion de leurs intérêts économiques par les Etats-Unis dont l'Afghanistan peut figurer parmi les cas d'école, alimentent le risque terroriste international. L'aide apportée à Ben Laden puis aux Taliban pour assurer un pouvoir politique susceptible de ne pas contrarier les projets américains concernant l'exploitation des ressources énergétiques de cette région en est une dramatique illustration...

La légitimation et l'efficacité à long terme de la lutte contre le terrorisme ne peuvent venir que de l'ensemble de la Communauté Internationale, ce qui veut dire de l'ONU.

La sécurité du monde demande que son rôle soit revalorisé, son fonctionnement démocratisé, ses décisions appliquées.

Finalement, le point de vue de Guillaume Parmentier quant à l'éventualité et à l'importance d'une menace islamique devient tout à fait pertinent au regard de la caractérisation qu'il en fait, car même si « *si les fondamentalistes islamiques semblent fournir aux masses des pays musulmans une idéologie à vocation globale, et dont les valeurs se heurtent à celles de l'Occident, il est cependant exagéré d'en faire une menace immédiate pour la stabilité internationale. (...) Faillir à la mesure reviendrait inmanquablement à renforcer les phénomènes de solidarité que l'on cherche à éviter. Ce n'est donc plus d'une subversion idéologique qu'est susceptible la société internationale, mais d'une situation dans laquelle les inégalités économiques deviendraient insupportables et entraîneraient un conflit mené par les nations les plus nécessiteuses.* »<sup>38</sup>

Autrement dit, ce n'est pas tant un « conflit civilisationnel » d'origine idéologique ou religieuse, qui est à redouter mais plutôt un conflit sociétal entre des pays de plus en plus riches et d'autres de plus en plus pauvres. En fait, la misère, les exclusions et les frustrations qu'engendre le nouvel ordre mondial sont le terreau sur lequel grandissent l'islamisme et le terrorisme.

---

<sup>38</sup> Guillaume Parmentier, *Le Retour de l'Histoire*, pp263-264

## BIBLIOGRAPHIE

- LEWIS Bernard, *Le retour de l'islam*, Ed. Gallimard, 1985
- ETIENNE Bruno, *L'islamisme radical*, Ed. Hachette, 1987
- CHOURAQUI André, *L'Appel. le Coran*, Ed. Robert Laffont, 1990
- NYE Joseph S., *Bound to Lead : The American Encounter with the World since 1776*, 1990
- ROY Olivier, *L'échec de l'islam politique*, Ed. du Seuil, 1992
- VALLADAO Alfredo G.A., *Le XXIème siècle sera américain*, Ed. La découverte, 1993
- GUEHENNO Jean-Marie, *La fin de la démocratie*, Ed. Flammarion, 1993
- PARMENTIER Guillaume, *Le retour de l'Histoire*, Ed. Complexe, 1993
- RODINSON Maxime, *L'Islam : politique et croyance*, Ed. Fayard, 1993
- BURGAT François, *Face à l'islamisme*. Ed. La Découverte, 1995
- TOSCANE Luiza, *L'islam : un autre nationalisme ?* Ed. L'Harmattan, 1995
- GALLOIS Pierre-Marie, *Le soleil d'Allah aveugle l'Occident*, Ed. L'Age d'Homme, 1995
- HUNTINGTON Samuel P., *Le choc des civilisations*, Ed. Odile Jacob, 1997
- BRZEZINSKI Zbigniew, *Le Grand Echiquier, l'Amérique et le reste du monde*, Ed. Bayard, 1997
- HAAS N. Richard, *The Reluctant Sherrif, The United States after the Cold War*, Council on Foreign Relations Books, 1997
- WAARDENBURG Jacques, *Islam et Occident face à face*, Ed. Labor et Fides, 1998
- KEPEL Gilles, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Ed. Gallimard, 2000
- BASBOUS Antoine, *L'islamisme, une révolution avortée ?*, Ed. Hachettes Littératures, 2000
- DEL VALLE Alexandre, *Islamisme et Etats-Unis. Une alliance contre l'Europe*, Ed. L'Age d'Homme, 2001
- CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Ed. Ellipses, 2001

# TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1 L'ISLAM, PAR SA COMPLEXITE ET SES CONTRADICTIONS PEUT INDUIRE DES CONDUITES CONTRASTEES .....</b>	<b>3</b>
1.1 LA COMPLEXITE DE L'ISLAM.....	3
1.1.1 Une religion révélée par Mahomet .....	3
1.1.2 Une religion qui s'exprime dans le Coran .....	4
1.1.3 Un mode de vie et une conception de l'organisation sociale .....	6
1.2 L'ISLAMISME, COMME REVEIL DE L'ISLAM .....	7
1.2.1 Les concepts islamiques .....	7
1.2.2 Les objectifs de l'islamisme .....	9
1.2.3 Le fondamentalisme .....	9
1.2.4 L'islamisme révolutionnaire .....	10
1.2.5 Les causes profondes de l'intégrisme islamique .....	10
1.3 LES CONTRADICTIONS DE L'ISLAM.....	12
1.3.1 La violence dans le Coran.....	12
1.3.2 Entre islam modéré et islam intégriste.....	14
1.3.3 Le djihad, pratique indissociable de l'islam .....	15
1.3.4 Le terrorisme, dérive de l'islam radical.....	16
<b>2 LES PAYS OCCIDENTAUX S'EFFORCENT DE SE CONCERTER ET D'ADAPTER LEURS POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ISLAMIQUE .....</b>	<b>19</b>
2.1 LA NEBULEUSE TERRORISTE ISLAMIQUE .....	19
2.1.1 La dérive de l'islamisme politique .....	19
2.1.2 L'émergence du terrorisme transnational.....	20
2.2 LA SENSIBILITE AU RISQUE TERRORISTE .....	22
2.2.1 Les vulnérabilités du système international .....	22
2.2.2 La fragilité des démocraties.....	24
2.3 LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL .....	26
2.3.1 L'emploi des moyens militaires.....	26
2.3.2 Le renforcement de la coordination policière et judiciaire au niveau européen .....	27
2.3.3 L'action internationale contre les ressources et les modes d'action terroristes .....	28
2.3.4 L'action diplomatique et politique au niveau international.....	30
<b>3 LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ISLAMIQUE INSTRUMENTALISEE DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE DE PUISSANCE .....</b>	<b>32</b>
3.1 LA POLITIQUE DE PUISSANCE AMERICAINE.....	32
3.1.1 Les excès de la puissance américaine .....	32
3.1.2 Aveuglement et cynisme de la politique américaine.....	34
3.1.3 La tentation unilatérale des Etats-Unis.....	35
3.2 ARRIERES PENSEES DANS LA LUTTE ANTI-TERRORISTE .....	37
3.2.1 La nouvelle vision géopolitique américaine.....	37
3.2.2 Le retour à une présidence impériale.....	39
3.3 LES RISQUES D'UNE NOUVELLE GUERRE DE RELIGION .....	42
3.3.1 La question du modèle « civilisationnel » .....	42
3.3.2 L'évitement du piège « civilisationnel » .....	43
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>45</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>47</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>48</b>